

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

ANNÉE 1905

NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR

12 — RUE PRADIER — 12

1905



TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
Sur le décès de M. le premier président Gouazé. — Lettre de son neveu	6
Lettre de M. Frédéric Mistral au sujet du prix Nobel.....	6
Concours de 1904.....	7-40-45
Démission de M. Grotz. — Il est nommé membre honoraire.....	7-11-89
Décès de M ^e la Comtesse de Balincourt	7
M. Jouve nommé Officier d'Académie.	7
M. Reinaud est élu président pour l'année 1905. — Ses remerciements...	8 9
M. Allard est élu vice-président.....	8-10
M. Enjalberl quitte la présidence.....	8
Commission de PUBLICATION.....	12
Commission de COMPTABILITÉ.....	12
Commission du CONCOURS.....	12
Décès d'un fils de M. Deloche.....	15
Approbation des comptes du Trésorier	15
Composition des Mémoires de 1904...	19
Concours de 1906 (sujet).....	20
Décès du marquis de Castelnau, père du comte Léonce de Castelnau	21
ACADÉMIE D'AIX-EN-PROVENCE. — Programme du Concours du Prix Thiers	23
Décès de Mlle Françoise Antoine-Clauzel, petite-fille de M. le secrétaire-perpétuel.....	25

	Pages
Décès du beau-frère de M. <i>Gaston Boissier</i> , M Fernet, inspecteur général de l'Instruction publique.....	25
COMITÉ du 75 ^e anniversaire de FUSTEL DE COULANGES.....	26
ACADÉMIE DE BORDEAUX. — Programme de Concours.....	26
REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE — REVUE BLEUE. — Contre « un projet de réforme orthographique ».....	26
43 ^e Congrès des Sociétés Savantes à Alger en 1905.....	28
Distribution des <i>Mémoires de 1904</i> ...	29
<i>Succession Sabatier</i>	29
M. <i>Edmond Falgairolle</i> nommé <i>Procureur de la République à Montpellier</i> .	30-58
Deuil de M. <i>Gaston Boissier</i> : décès de sa belle-sœur, Madame Léopold Delisle.....	31
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR. — Son cinquantenaire.....	33
ACADÉMIE D'AMIENS. — Programme de Concours.....	34
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. — Congrès de Beauvais (Oise) en 1905..	34
Le MUSÉO NACIONAL DE MONTEVIDEO (Uruguay) sollicite l'échange des publications. — Accordé... ..	34-59
Remise à huitaine de la séance du 22 avril.....	39
M. <i>G. Darboux</i> , membre honoraire, est nommé <i>vice-président du bureau central météorologique et de l'Observatoire de Paris</i>	40
M. <i>Fernand Janin</i> au Concours du grand prix de Rome (architecture)	40-44-50
Mariage de Mlle <i>Michel-Jaffard</i>	40
Distribution du <i>Bulletin de 1904</i>	41
ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS. — La loi de séparation des Eglises et de l'Etat et les édifices religieux (proposition).	41
Les <i>Mémoires de 1904</i> servis aux ministères.....	42

	Pages
M. <i>Camille Jullian</i> , membre honoraire, nommé professeur d'Histoire et d'Antiquités nationales au Collège de France.....	42
Séance publique annuelle (16 mai 1905).....	43-45-46-53-58
Le <i>Prix Jules Salles</i> ne sera pas distribué en 1905.....	44
M. <i>Ruau</i> , ministre de l'Agriculture. — Visite officielle.....	45-50
M. <i>Dibie</i> (<i>Legs Maumenet</i>) aux fêtes anniversaires de Cervantes (Madrid). — Son succès au concours d'agrégation (Espagnol).....	53-93
M. le président <i>Reinaud</i> délégué à la Commission du legs <i>Boucher de Perthes</i>	54
Subvention sollicitée pour l' <i>Histoire des Grands Prieurs et du prieuré de St-Gilles</i> . — Rejet.....	57-63
Mariage de Mlle <i>Marie-Louise Février</i>	59
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS. — Décès de M. <i>Hervison</i>	59
ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AMIENS. — Monument <i>Jules Verne</i>	59
M. <i>Ernest Daudet</i> obtient, de l'Académie française, le <i>prix Gobert</i>	59
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS. — Monument <i>Hervison</i>	61
REVUE MABILLON. — Echange accordé.	61
Deuil de <i>Monseigneur Constans</i> : décès de son cousin, M. le chanoine <i>Edmond Chapot</i>	61
Deuil de M. <i>Gustave Fabre</i> : décès de M. <i>Bergeret</i>	61
Invitation de M. le Préfet à la Revue du 14 juillet.....	63
Accusé de réception par le ministère des <i>Mémoires de 1904</i> pour échanges....	63

	Pages
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. —	
Monument à M. <i>le comte de Marsy</i> ..	65
Monument à <i>Charles Daubigny</i>	65
M. <i>Paul Révoil</i> , <i>membre honoraire</i> , <i>promu Commandeur de la Légion</i> <i>d'honneur</i>	82
Démission de M. <i>le premier président</i> <i>Nadal</i> . — Il est nommé <i>membre</i> <i>honoraire</i>	82-88-89
44 ^e Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1906.....	83-117
Vacances trimestrielles	84
Décès de M. <i>l'abbé Goiffon</i> , <i>membre</i> <i>honoraire</i>	85
Démission de M. <i>Ed. Bondurand</i> . — Il est nommé <i>membre honoraire</i> ...	89 98
Déclaration de vacance des sièges de MM. <i>Grotz</i> , <i>Nadal</i> et <i>Bondurand</i> , <i>membres résidants</i>	89 99 109
Révision des statuts	89
30 ^e Session des sociétés des Beaux-Arts des départements (1906).....	91
SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE SEMUR. — Conférence à Alise et congrès archéologique à Semur et à Alise (1905-1906).....	92
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PALÉOLOGIE. — Sa fondation.....	92
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS de L'AVEYRON. — Excursion à Millau	92
M. <i>Melchior Doze</i> promu <i>Commandeur</i> <i>de l'Ordre pontifical de St-Sylvestre</i>	94
Le Musée de la parole	94
Commissions de <i>publication</i> et de <i>dis-</i> <i>tribution du legs Maumenet</i> . — M. <i>Clauzel</i> , <i>secrétaire perpétuel</i> , rappor- <i>teur</i>	99
M. <i>Paul Révoil</i> , <i>membre honoraire</i> , est nommé <i>ambassadeur a Berne</i> et <i>délégué à la conférence d'Algésiras</i> .	102
MM. les chanoines <i>Ferry</i> et <i>Julien</i> , <i>membres résidants</i> , sont nommés <i>vicaires généraux honoraires</i>	102

	Pages
Démission de M. <i>Léonce de Curières de Castelnaud</i> , membre résidant. — Il est nommé <i>membre honoraire</i> . — Son siège est déclaré vacant.....	103-104
Election de MM. <i>le chanoine Bonnefoi, Alexis La Haye et Georges Fabre</i> , comme membres résidants. — Leur installation.....	104
M. <i>Paul Faucher</i> est élu <i>membre non résidant</i> . — Ses remerciements.....	104-109
MM. <i>Gaston Darboux et Adrien Colte</i> sont élus correspondants. — Leurs remerciements.....	105 110-111
M. <i>Léon Bouet</i> , correspondant, est promu <i>Commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-catholique</i>	108
<i>Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique à Monaco (Avril 1906)</i> ...	111
La BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-EN-PROVENCE sollicite l'échange des publications. — Accordé.....	112
La SOCIÉTÉ D'ETUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES (34 ^e Séance anniversaire) ...	112
Démission de M. <i>Enjalbert</i> , membre résidant. — Il est nommé <i>membre honoraire</i>	112-116
<i>Prix Jules Salles</i> . — Proposition de candidature.....	117
Visites officielles du 1 ^{er} janvier 1906...	117
MM. <i>Armand Coulom, le Docteur Jules Puech</i> , élus membres résidants .	118
M. <i>le Docteur Numa Julian</i> , de Beaucaire, élu <i>membre non résidant</i> ...	118
M. <i>Eugène Fermaud</i> , premier président de la Cour d'Appel de Nimes, est élu <i>membre honoraire</i>	118

ARCHÉOLOGIE

	Pages
M. U. DUMAS : <i>Fragment de table en calcaire local, trouvé aux Claparèdes, près Baron (Gard)</i>	14
M. Michel JOUVE : <i>Autel au génie d'un vivant par un esclave</i>	15
M. DELAMARE : <i>Sur l'ouvrage de M. Ernest Chantre ; Recherches anthropologiques en Egypte</i>	31-65
M. BONDURAND : <i>Jupiter Héliopolitain</i>	35
M. L'ABBÉ NICOLAS : <i>Notes sur l'Eglise de St-Gilles</i>	35
M. MARUÉJOL : <i>Les « Samnageuses » et l'« Oppidum » de Nages, d'après M. E.-G. Ledos</i>	35
M. MARUÉJOL : <i>Les monnaies ibériques attribuées à Nîmes, d'après M. G. Amardel</i>	36
M. DAUDET : <i>Les mesures de notre Maison Carrée, d'après une Revue américaine</i>	37
M. P. CLAUZEL : <i>Les Portails romans du XII^e siècle et leur iconographie, d'après M. G. Fleury</i>	39
M. l'abbé CHAILAN : <i>Correspondance de Séguier avec l'abbé Bonnemant</i> ..	54
M. MARUÉJOL : <i>Le SOSION de l'ensevelissement chez les Gaulois</i>	65
M. MARUÉJOL : <i>L'inscription métrique de la Cathédrale de Vaison</i>	100-113

ECONOMIE POLITIQUE

M. DELOCHE : <i>Souvenirs de l'enquête agricole de 1884 dans le Quercy</i>	40
---	----

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE

D ^r N. JULIAN : <i>Les Hôpitaux de Beaucaire avant la Révolution (Rapport de M. Maurin)</i>	10
--	----

	Pages
M. MARUËJOL : <i>François de Coligny, seigneur d'Andelot</i>	13
M. BRUGUIER-ROURE : <i>Le prieuré de Saint-Pierre</i>	20
M. le D ^r MAZEL : <i>Concordance des Ecritures avec les découvertes modernes</i>	24
M. MAURIN : <i>Transaction entre les enfants de l'amiral Coligny</i>	24
M. DE BALINCOURT : <i>Un général suédois sous Charles XII, Valentin Dahldorf</i>	29
M. le colonel ROBIN : <i>Aperçu sur l'expansion de l'Islamisme</i>	35
M. P. CLAUZEL : <i>L'entrée du duc d'Anjou à Bordeaux en 1700, d'après M. L. de Farcy</i>	37
M. P. CLAUZEL : <i>La fabrique de bas à Nîmes au XVIII^e siècle, d'après M. Léon Dutil</i>	39
M. A. LOMBARD-DUMAS : <i>Souvenirs d'un vélite de la garde sous Napoléon I^{er} (Rapport de M. Dessaux)</i>	52
M. ENJALBERT : <i>Mémoire sur la Constitution qu'il conviendrait de donner à la France</i>	52
M. le colonel ROBIN : <i>Notice sur le Maroc</i>	59-61
M. le D ^r MAZEL : <i>Le Nouveau Testament en face de la critique contemporaine</i>	84
M. P. CLAUZEL : <i>A propos de l'étude de M. G. AMARDEL sur « les Monnaies de Nîmes coupées »</i>	87

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

M. P. CLAUZEL : <i>Lettre de Jean Ménard à son frère Louis-François Ménard au séminaire Saint-Magloire, à Paris, sur les devoirs de son Etat</i>	12
--	----

	Pages
M. BONDURAND : <i>Scène champêtre du XV^e siècle</i>	13
M. le chanoine DELFOUR : <i>Dans la sérénité du matin calme</i>	20
M. Henri MAZEL : <i>Sainte-Beuve</i>	27
M. L. D'ALBIOUSSE : <i>Nicolas Froment, peintre uzétien</i>	31
M. ENJALBERT : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie en 1904</i>	42-46
M. REINAUD : <i>Henri Espérandieu et le Palais de Longchamp</i>	45-46
M. P. CLAUZEL : <i>Concours et legs</i>	45-46
M. P. CLAUZEL : <i>Le Théâtre de Nîmes à la fin du XVIII^e siècle</i>	52
M. P. CLAUZEL : <i>Natoire, peintre Nîmois, et sa famille</i>	55
M. le chanoine DELFOUR : <i>Les martyrs de Lyon</i> (par M. Baumann). — <i>La Cité ardente</i> (de M. Carton de Wiart). — <i>L'ivraie</i> (de Jean Nesmy).....	100
M. P. CLAUZEL : <i>Sur « la Pieta » de Villeneuve-lès-Avignon, du peintre uzétien Nicolas Froment</i>	113

POÉSIE

M. REINAUD : <i>En prenant le fauteuil de la présidence</i>	9
M. H. TUFFIER : <i>Henri Révoil</i>	32
M. J. GAL : <i>Lou chot et lou mouisset</i> ..	34
M. R. FÉVRIER : <i>Jeanne d'Arc. — Frédéric Barberousse. — Le Ménestrel</i>	34
M. ADRIEN COTTE : <i>Le printemps. — La reine du sillon. — L'alouette. — L'hirondelle. — Le papillon. — La bergeronnette. — Les semailles. — La bise</i>	42
M ^{me} MARTHE BOUCOIRAN-DUBOS : <i>Le souvenir (sonnet). — Pour la paix (appel aux mères)</i>	43-46

	Pages
M. R. M. : <i>Gaston Boissier</i> (Acrosti- che-sonnet)	51
M. Albert ROUX : <i>Idéal</i>	62
M. Albert ROUX : <i>Violeta</i>	81
M. Louis BARD : <i>Ce que je suis</i>	81
M. Albert GAUDRY : <i>Les Arènes</i>	97
M. Adrien COTTE : <i>La jeunesse</i>	105
M. ADRIEN COTTE : <i>Je t'aime!</i>	111
M. ALBERT ROUX : <i>Annada dès-à-noù</i> <i>cent cinq e dès à-noù cent siei</i>	118

SCIENCES

M. J. GAL : <i>Expériences sur les vers-à-</i> <i>soie</i>	105
---	-----



BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 7 janvier 1905.

Présents : MM. Enjalbert, *président* ; Deloche, Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, Reinaud, Allard, chanoine François Durand, Maruéjol, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 17 décembre 1904 est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des sociétés correspondantes qui sont parvenues depuis cette date.

Il dépose également, au nom des auteurs, les hommages suivants :

Dr N. JULIAN : *Les Hôpitaux de Beaucaire avant la révolution (1150-1790)*.

CH. COTTE : *Sur les poteries de l'abri de la Font-des-Pigeons, à Châteauneuf-lès-Martigues*.

M. le *secrétaire* communique les deux lettres qu'il a reçues de MM. Gouazé neveu et Frédéric Mistral, en réponse aux condoléances et aux compliments qu'il leur avait adressés au nom de la Compagnie, à la suite du décès de M. le *premier président Gouazé*, et de l'attribution du *prix Nobel*.

BULLETIN
« Toulouse, 27 décembre 1904.

« J'ai été très touché, Monsieur le Secrétaire perpétuel, des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer au nom de l'Académie de Nîmes, à l'occasion du deuil si cruel qui vient de nous atteindre, et je tiens à vous en exprimer toute ma reconnaissance. — Ma tante a lu avec plaisir votre lettre et elle me charge de vous remercier de cette délicate attention

• Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» GOUAZÉ,

» Substitut du procureur de la République. »

Maillane, 27 décembre 1904.

Mon cher Confrère,

Je suis très touché, et très reconnaissant, des félicitations que vous m'envoyez au nom de notre Académie de Nîmes. Je n'ai jamais oublié que votre glorieux Reboul donna, le premier de tous, sa bénédiction à Mirèio (*Nîmes, 12 mars 1859*) :

« Beve à Mirèio, lou pus bèu mirau ounte jamai la Prouvènço se fugue miraiado ! Mistrau, vas à Paris : souvèn-te qu'à Paris lis escallié soun de vèire ! N'oublides pas ta maire ! N'oublides pas qu'es din un mas de Maiano qu'as fa Mirèio e qu'es acò que te fai grand ! N'oublides pas qu'es un bon catouli de la parròqui de San Pau qu'a pausa la courouno sus ta tèsto ! »

» Reboul était un saint — et comme saint il fut prophète et il porta bonheur, et attendri aux larmes par ce doux souvenir, je remercie l'Académie dont il fut un illustre membre.

» F. MISTRAL. »

M. *le secrétaire* fait connaître qu'il a reçu, avant le 31 décembre dernier, deux mémoires pour les concours ouverts par l'Académie. L'un est en avance d'un an.

M. *le président* dit qu'en exécution de la décision prise dans la précédente séance, il a fait la démarche ordonnée par la Compagnie auprès de M. *Grotz*. La maladie de celui-ci rendait difficile la rencontre. M. *Grotz*, souffrant de graves atteintes au cœur, avait dû condamner sa porte pour rester dans un repos absolu et nécessaire. Profitant d'un jour d'accalmie, M. *Enjalbert* a pu pénétrer jusqu'à lui. Malgré toutes ses plus affectueuses insistances, M. *Grotz* a maintenu sa démission, sur l'impérieuse ordonnance de ne pas sortir le soir.

Il n'y a qu'à s'incliner devant cette inébranlable résolution.

En conséquence, acte est pris de la démission de *membre résidant* de M. *Grotz*, à qui, d'acclamation, est conféré le titre de *membre honoraire* (art. 8 du règlement).

M. *le président* rappelle le décès de Me *la comtesse de Balincourt*, survenu à Nîmes, le dimanche 25 décembre dernier. Notre confrère, ainsi cruellement frappé, a été entouré d'une cordiale et respectueuse sympathie, aussi profonde que réelle. M. *le président* demande que l'expression en soit consignée au procès-verbal et lui soit transmise.

M. *le président* ajoute qu'un événement heureux succède, dans ses communications, à ces tristesses. A l'occasion du 1^{er} janvier, M. *Jouve* a été compris dans la distribution des palmes académiques. Qui féliciter ? l'érudit, le lettré, le magistrat ? Les féliciter tous les trois, c'est éviter l'embarras de choisir. Quoique rougir soit parfois malséant, M. *le président* n'hésite pas à souhaiter de voir rougir le ruban violet de M. *Jouve*.

M. *Jouve*, en remerciant M. *le président*, reporte l'honneur qui lui est fait et la gratitude qu'il en éprouve, à M. *le premier président*

Nadal, qui a proposé et fait aboutir sa candidature.

Conformément au règlement (art. 29) et aux indications de l'ordre du jour porté au bulletin de convocation, il est procédé à l'élection des membres annuels du bureau.

Un premier scrutin, ouvert pour la nomination du *président*, donne à *M. Reinaud* 18 voix avec un bulletin blanc, sur 19 votants.

Un second scrutin, pour la nomination du *vice-président*, donne 18 voix à *M. Allard* avec une abstention, sur 19 votants également.

En conséquence, *M. le président* proclame *président* et *vice-président*, pour l'année 1905, *MM. Reinaud* et *Allard*.

M. Enjalbert, avant de céder le fauteuil, dit qu'il ne fera pas le discours qui n'est pas dans l'usage. Il se permet cependant de remercier sincèrement ses confrères de leur bienveillance pendant l'année qui vient de finir et qu'il a passée à la tête de la Compagnie. Il rappelle qu'il a hésité beaucoup à accepter cet honneur et cette charge. Il se méfiait de sa santé et craignait les assauts intempestifs de sa vieille bronchite. Les vœux de la Compagnie lui ont porté bonheur. Il n'a pas manqué aux séances, ou il y a manqué rarement. On a adouci sa tâche et couvert sa défaillance du manteau de la charité. Il remercie le bureau et spécialement le *vice-président*, *M. Reinaud*, qui l'a parfois si heureusement et si gracieusement remplacé. Il remercie en particulier *M. le trésorier Bruneton*, dont le dévouement, au moment des réceptions de *M. Gaston Boissier*, a été touchant et méritoire : en proie à une fièvre ardente, il s'inquiétait utilement de tout. *M. Enjalbert* adresse ses souhaits les meilleurs à tous et à la Compagnie en général.

M. Reinaud, invité à remplacer *M. Enjalbert*, prend son fauteuil.

Il dit que son premier mot doit être un remerciement à *M. le président* sortant, qui, pendant un an, a dirigé avec tact les délibérations de la Compagnie. Puis il remercie

l'Académie de l'honneur qu'elle lui fait en le portant à la présidence. Il se méfie, ajoute-t-il, à cette place des improvisations d'avocat. Nos élections sont sans imprévu. On sait sûrement la suite des dignitaires de la Compagnie. Alors il a pensé à mieux faire ; peut-être a-t-il fait plus mal : mais, en tout cas, il a rimé son compliment. Le voici :

Notre immortelle et docte Compagnie,
Aux termes d'un antique règlement,
Une fois l'an se trouve rajeunie
Lorsqu'elle nomme un nouveau Président.

On est ainsi l'élu de ses confrères,
Conformément à l'ordre du tableau,
Sans que l'on voie ou lutte ou surenchères,
Sans ennemi laissé sur le carreau.

Mais, je suis fier de cette présidence,
D'autant plus fier que d'un semblable honneur
J'ai dû goûter, parfois la jouissance,
Parfois l'amère et perfide saveur.

Pendant dix ans, en qualité d'édile,
Je ne sais plus combien de sessions,
J'ai présidé notre conseil de ville
Et la plupart de ses commissions :

Objets divers, travaux publics, finance,
Conservatoire et théâtre, beaux-arts,
Bureau de prêts, bureau de bienfaisance,
Hôpital mixte, hospice des vieillards.

Si j'ai subi d'effroyables tempêtes
En résistant au peuple souverain,
J'ai présidé des banquets et des fêtes.
L'esprit joyeux et le cœur sur la main,

Donnant des prix aux enfants des écoles,
Buste ou statue à Bigot, à Daudet,
Livrant le cirque aux suertes espagnoles,
Aux jeux divers du quatorze juillet.

Mais que de fois, sombre et l'âme inquiète,
J'ai pris place au fauteuil du Président !
Et que de fois j'agitai ma sonnette
Pour mettre fin au tapage strident !

Rien de semblable, en la sphère sereine
Où, loin des dieux par la foule adorés,
L'Académie, une fois par quinzaine,
Offre un asile aux savants, aux lettrés.

La Présidence exerce son empire
Sans jamais de ses droits se prévaloir :
Aussi, Messieurs, est-ce avec un sourire
Qu'elle veut vous remercier ce soir.

M. *Allard* dit ensuite qu'il remercie ses confrères de l'honneur qu'ils viennent de lui accorder. Il fera de son mieux pour justifier leurs suffrages. Il compte sur leur bienveillance pour étayer sa faiblesse.

On passe à la lecture annoncée.

M. *Maurin* rend compte de l'ouvrage offert en hommage à l'Académie par M. le Dr. N. *Julian* et qui a pour titre : *Les Hôpitaux de Beaucaire avant la Révolution (1150-1790)*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 14 janvier 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, Bondurand, Mazel, Maurin, Enjalbert, Allard, chanoine François Durand, Maruéjol, Delamare, Jouve, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 janvier est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées depuis cette date.

Il offre en hommage, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

BARON DE RIVIÈRES : *Le tombeau de deux chanoines dans le cloître de l'Eglise Saint-Salvy à Albi (Tarn)*.

GASTON E BROCHE : *Une Epoque (Etude sur le XVIII^e siècle)*.

M. *le secrétaire* transmet les « vœux sincères de bonne année à toute la Compagnie » que, par lettre du 6 janvier courant, M. Albert Roux, *correspondant*, de Sanilhac, l'a chargé d'exprimer à « tous les membres de l'Académie ».

Il est donné lecture, par M. *le secrétaire*, de la lettre suivante :

« Nîmes, le 9 janvier 1905.

» A M. Clauzel, *secrétaire perpétuel* de l'Académie de Nîmes.

» Cher *secrétaire perpétuel*,

» Je viens de recevoir votre lettre et je veux vous dire tout de suite combien elle m'a tou-

ché. Je regrette vivement d'avoir dû me séparer de confrères qui étaient des amis et auprès de qui j'ai toujours trouvé tant d'affectueuse bienveillance. Mais il fallait laisser la place à un plus jeune et plus vaillant.

» Je remercie l'Académie d'avoir bien voulu me conférer l'honorariat

» Veuillez dire à mes chers confrères que je garderai un souvenir bien doux de mon passage à l'Académie, et permettez-moi d'ajouter un souvenir non moins précieux de mes cordiales relations avec le secrétaire perpétuel.

» Votre bien affectionné.

» A. GROTZ. »

Il est procédé à la formation de commissions diverses. Sont adjoints aux bureaux pour :

LA COMMISSION DE PUBLICATION : MM. *Bondurand, Maurin, Maruéjol* ;

LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ : MM. *Deloche, Jouve, Robin* ;

LA COMMISSION DU CONCOURS : MM. *Enjalbert, abbé Delfour, Gal*.

On passe aux lectures.

M. *Clauzel* donne connaissance, avec une courte introduction, d'une lettre autographe, qui lui a été communiquée par M^{me} *Ménard*, de la famille de l'historien nimois de ce nom, et qui se trouve dans les papiers délaissés par ce personnage éminent. Elle émane de *Jean Ménard*, un des oncles de l'historien.

Elle est adressée à son frère *Louis François Ménard* au séminaire *Saint-Magloire*, à *Paris*. Datée de « *Nismes, 2 mars 1679* », elle l'entretient « sur les devoirs de son Etat ».

Ce *Jean Ménard*, né en 1637, prêtre, fut successivement prieur de *Bernis*, de *Saint-Jean-de-Serres* et d'*Aubord*, au diocèse de *Nimes*, dont il fut en même temps promoteur. Il est mort à *Nimes*, le 6 janvier 1710. Notre Académie le compta au nombre de ses premiers membres.

Le destinataire, *Louis-François Ménard*,

frère du second lit du précédent, prêtre, né à Nîmes, le 8 juillet 1657, devint successivement prieur de Beaulieu, Courbessac, Uchaud et Lussan, et mourut, le 17 juillet 1732, à Lussan, au diocèse d'Uzès.

Dans sa NOTICE sur *Léon Ménard*, l'historien, M. A. Germain a écrit : « Il était d'usage traditionnel dans cette pieuse famille » que quelques-uns de ses membres fussent » toujours consacrés à Dieu Sur quatre » oncles qu'eut Léon Ménard, du côté paternel, trois avaient embrassé l'état ecclésiastique ; et il vit, outre l'incorporation de son » frère à l'Ordre de Saint-Bruno, une de ses » sœurs prendre le voile dans la congrégation » de Sainte-Ursule... Léon Ménard lui même » sembla d'abord céder à ce courant. »

Le troisième oncle auquel fait allusion M. A. Germain est Pierre Ménard, à la fois jésuite et prédicateur, mort à Avignon, le 3 mars 1714.

M. *Bondurand* demande la parole, qui lui est accordée, l'heure n'étant point avancée. Il soumet à ses confrères un travail intitulé : *Scène champêtre du XVe siècle*, dont l'insertion aux *Mémoires* est immédiatement ordonnée.

M. *Maruéjol*, qui lui succède dans les mêmes conditions, établit, à l'aide de documents précis, à propos d'un passage de *Léon Ménard*, dans son HISTOIRE DES EVÊQUES DE NISMES, qu'il explique ou rectifie, que *François de Coligny, seigneur d'Andelot*, dont la sépulture existait dans notre ville et y fut violée en 1569, était non pas le frère cadet, mais le fils de l'amiral Coligny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 28 janvier 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Clavel, Mazel, Bruneton, Allard, Daudet, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Bruguière-Roure, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 14 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

Il dit que M. HENRI TUFFIER, continuant régulièrement l'envoi à la Compagnie de ses *Chroniques Rimées*, lui a, depuis la précédente séance, adressé :

La plume (Iambes) ; et *A Mistral (prix Nobel)*, « poésies revues et réservées pour l'Académie de Nîmes ». Lecture en est donnée. La seconde surtout, à cause de son sujet, est favorablement accueillie.

Dans les envois de ce jour, M. le *secrétaire* signale la *Revue épigraphique* (fascicule d'avril à septembre 1904). Sous le numéro 1571, se trouve une note, avec copie dessinée, sur un *Débris d'inscription municipale*. Il s'agit d'un « fragment de table en calcaire local, trouvé » aux Claparèdes, près de Baron (Gard), par M. Ulysse Dumas, qui le possède. M. Dumas, qui est *correspondant* de notre Compagnie, s'occupe activement et intelligemment de recherches archéologiques. Il nous fait parfois profiter de ses découvertes par ses intéressantes communications.

Dans ce même fascicule, se rencontrent sous le numéro 1582, à propos d'un *Autel au génie d'un vivant par un esclave*, les renseignements extraits du *Livre de raison* publié par notre confrère, M. Michel Jouve (*Mémoires*, 1903, p. 164), sur une « Inscription courte mais curieuse », qui se trouve à CAVAILLON.

M. le président rappelle avec émotion qu'il y a deux ans à peine notre confrère M. Deloche fut cruellement éprouvé par la perte presque subite de sa compagne. Après la mère, le fils. Nous l'avons accompagné aujourd'hui même à sa dernière demeure. Ces deuils aussi rapprochés, aggravés par la perte récente d'une nièce, M^{me} Goubet-Curnier, sont pour M. Deloche, dans leur rapidité et leur imprévu, des coups douloureux au-delà de toute expression. M. le président se fait tristement l'interprète fidèle des condoléances de la Compagnie et demande que l'expression de ces regrets soit consignée au procès-verbal et y demeure comme témoignage de la plus affectueuse sympathie.

La parole est donnée à M. Bruneton, trésorier, pour le compte rendu financier de l'année 1904, qui a été soumis à la commission de comptabilité, ce jour, à 5 heures après midi, et approuvé par elle. Ont assisté à cette commission : MM. Reinaud, Clauzel, Daudet, Bruneton, chanoine François Durand, membres du bureau, Jouve et le colonel Robin, délégués.

M. Bruneton s'exprime ainsi :

« Notre année Académique a été marquée par une plus grande activité dont notre situation financière a ressenti les effets, qui se traduisent par un léger déficit de fr. 448,45. Tous nos chapitres ont subi une majoration.

Compte ordinaire

Les recettes se sont élevées à...Fr.	3.603 85
Les dépenses ont atteint.....	4.052 30
Différence en moins pour les re- cettes.....	<u>448 45</u>

Détail des Recettes :

Solde du compte précédent	}	2.869 45	
En caisse			642 65
Compte Arnaud et Cie			2226 80
35 cotisations de membres résidents (325 jetons = 162 50)		887 50	
22 membres non résidents.....		330 »	
30 correspondants.....		300 »	
Subvention du conseil général....		600 »	
— du conseil municipal.....		500 »	
— du ministère de l'Ins- truction Publique pour la publication du travail de M. l'abbé Nicolas.....		400 »	
Remboursement de médailles par la mairie.....		58 10	
Vente de volumes		11 50	
Souscriptions au banquet offert à M. Gaston Boissier.....		480 »	
Intérêts du compte courant Arnaud et compagnie.....		36 75	
Total des recettes....Fr.		<u>6473 30</u>	

Détail des dépenses :

Compte de Dubois ,horloger.....	Fr. 40 »
Compte du concierge.....	217 »
Compte d'Azémar, 500 reçus.	27 50
Compte de Chastanier, imprimeur	1.721 »
50 jetons pour concours argent...	128 85
50 jetons Æ argent.....	126 90
Souscription au monument Jalabert	50 »
id. id. Révoil.	50 »
Séance ouverte en l'honneur de M. Gaston Boissier.....	55 »
Souvenir offert à M. Gaston Bois- sier (compte Saurel).	90 »
Banquet offert à M. Gaston Boissier	474 30
Abonnement à la revue du Midi...	10 »
id. aux Annales du Midi	12 »
Séance publique annuelle.....	69 65
Compte des écrins pour médailles aux donateurs aux musées.....	30 90
Concours de poésie (espèces et mé- daille).....	296 75
Planches pour le travail du frère Sallustien.....	300 »
Compte d'Azémar (menus du ban- quet à M. Gaston Boissier).....	51 »
Compte de Bergeret , phototypie (portrait de M. Gaston Boissier pour les <i>Mémoires</i>).....	41 05
Punch offert à l'Académie Del- phinale.....	45 »
Compte de Margraf, relieur.....	3 50
Compte de Bonnet, service de la bibliothèque.....	95 50
Compte de Bonnet, convocations..	50 »
Frais d'encaissements et divers...	67 40
Versé au compte courant.....	29 »
Compte courant Arnaud et Cie....	2.292 55
Solde en caisse chez le trésorier...	128 45
	<hr/>
Total des dépenses.....	6.473 30
	<hr/> <hr/>

Compte des Jetons :

Jetons argent Æ , solde 9 ; rentrés, 16 ; reçus 50 ; total : 75.

Distribués 21 ; solde 54 ; total : 75.

Jetons argent pour concours, solde 3 ; reçus, 50 ; distribués 11 ; solde à nouveau 42.

Jetons bronze, solde 21 ; rentrés 204 ; échangés 259 ; distribués 366 ; solde 38.

Jetons bronze, pour concours, comme au compte précédent.

Compte de Réserve :

Ce compte s'élève à 5447 fr. 10, en augmentation de 2559 fr. 50 provenant de 80 fr. revenu des rentes russes 1880 et de 2479 fr. 50 remboursement de l'enregistrement sur les droits de la succession Sabatier payés par les héritiers au moment du décès et par l'Académie lors de l'autorisation.

Fondation Maumenet :

2.758 francs de rente 3 o/o, ayant coûté 93.515 fr. 30 et 1.947 fr. 20 ; solde disponible en diminution de 125 fr. 50, les bourses distribuées ayant excédé les revenus réguliers.

Fondation Jules Salles :

300 f. de rente 3 o/o ayant coûté 10.138, f. 05 ; solde 325 fr., en diminution de 200 fr., provenant de l'attribution d'un prix de 500 fr. à M. Calvet.

Je dois, rappeler, en terminant ce rapport, que M. Bellot, notaire, n'a pas remis l'arrêté de compte définitif de la succession Maumenet.

J'ai l'honneur de joindre à ce rapport les pièces justificatives de ces comptes et de solliciter leur approbation. »

M. le secrétaire fait remarquer que le léger déficit accusé par M. le trésorier ne doit ni surprendre ni effrayer la Compagnie. Il résulte, en effet, d'un concours de circonstances tout exceptionnelles.

Certaines dépenses ne se renouvelleront pas, au moins annuellement, telles que celles occasionnées par le *cinquantenaire de M. Gaston Boissier*, par la réception de l'*Académie Delphinale* et par les *souscriptions à des monuments*, de même que le coût des planches jointes à l'impression du travail du *frère Sallustien*. Elles comptent déjà pour une somme de 682 fr. 05, supérieure au déficit. Les prix des jetons et des écrins ne sont qu'une avance qui rentrera successivement dans la caisse de la Compagnie. On arrive ainsi à un nombre total de 968 fr. en chiffres ronds, bien supérieur à celui qui forme ce déficit apparent et passager.

Ces explications fournies, et après discussion, le rapport de M. le trésorier est adopté à l'unanimité, moins sa voix, conformément à l'article 40 du règlement, qui le fait s'abstenir dans le vote. Des félicitations et des remerciements lui sont accordés dans les mêmes conditions pour son exactitude et son dévouement. Par une décision spéciale, M. le trésorier est invité à insister auprès de M. Bellot, notaire, pour obtenir de lui le règlement définitif de la *succession Maumenet*.

La *Commission de publication* s'est réunie à l'issue de celle des finances. Y ont pris part : MM. *Reinaud, Clauzel, Daudet, Bruneton, Chanoine François Durand*, membres du bureau, et MM. *Bondurand, Maurin, Maruéjol*, délégués.

M. le Secrétaire en rapporte les conclusions, en conformité desquelles, soit par confirmation de décisions antérieures, soit par adoption de propositions nouvelles, est arrêtée de la manière suivante la composition du volume des *Mémoires de l'année 1905*.

Pièces Liminaires lues dans la séance publique du 16 mai 1905.

L'entreprise d'Aiguemortes, par M. A. de CAZENOVE.

Scène champêtre du XV^e siècle, par M. E. BONDURAND.

Déclaration patoise des biens et fortune du sieur Gedeon Guillaumet, par M. J. SIMON.

Un général de cavalerie sous Charles XII, Valentin Dahldorff, 1665 1715, par M. le comte E. de BALINCOURT.

Histoire des Grands Prieurs et du Prieuré de Saint-Gilles, par M. Jean REYBAUD, publiée par l'abbé C. NICOLAS, tome II, suite et fin.

Sur la demande de M. le Président, à suite d'indications fournies ou rapportées par divers membres, devant les commissions de l'après-midi, et émanées tant de M. Simon que de MM. le chanoine François Durand, Clauzel et autres, le sujet de *Concours pour l'année 1906* est ainsi libellé :

Etude de quelques points particuliers intéressant l'Histoire de la Révolution française dans le Gard (personnages, localités, sociétés populaires, corps municipaux, industries, etc., etc.).

Passant à la lecture annoncée, l'Académie entend celle de M. l'abbé Delfour : *Dans la sérénité du matin calme.*

M. Bruguière-Roure, membre non résidant, présent à la séance, obtient ensuite la parole pour soumettre, en vue de la publication dans les *Mémoires*, un manuscrit sur *Le prieuré de Saint-Pierre*, qui intéresse l'histoire d'une grande partie de notre pays méridional. L'examen en est renvoyé à la compétence spéciale de MM. Bondurand, Maurin, Maruéjols et Jouve.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Séance du 11 février 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; abbé Ferry, Clavel, Mazel, Maurin, marquis de Valfons, Bruneton, Allard, Maruéjol, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques reçues depuis cette date, d'envoi des sociétés correspondantes.

Il offre en hommage, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

F.-N. NICOLLET : *L'emplacement d'Ictodurum et la voie Gallo-Romaine entre Gap et Chorges. — Origine de la Bâtie-Vieille et de la Bâtie-Neuve.*

ABBÉ ALBERT DURAND : *Beaucaire sous Saint-Louis.*

M. le *président* annonce le décès du marquis Michel de Curières de Castelnau, père de notre très estimé confrère M. Léonce de Curières de Castelnau. Il dit qu'il s'est éteint, le 6 février courant, à Saint-Affrique, à l'âge très avancé de 87 ans. Il est particulièrement pénible de voir ainsi disparaître son père peu de temps après le cruel accident qui a soudainement et prématurément enlevé un gendre. M. le *président* est certainement l'interprète des sentiments unanimes de la Compagnie en demandant que les condoléances très vives et très affectueuses de tous soient consignées au procès-verbal et transmises au confrère si durement éprouvé.

M. le *président* communique la lettre qui

suit, après avoir déposé et distribué aux membres présents les opuscules et journaux annoncés.

« Saint Césaire, 11 février 1905.

» Monsieur le président

de l'Académie de Nîmes.

» Avec mes excuses, pour le peu de part que je prends aux travaux de l'Académie, j'ai l'honneur de vous adresser pour être distribué à nos collègues, qui en feront part à leurs amis, 500 exemplaires d'un opuscule « l'alcool et le tabac » etc., (12^e édition) pour la moralisation de la jeunesse que j'ai déjà répandu à plus de deux cent mille exemplaires.

» Je me plais à croire qu'un de nos collègues : MM. Marcellin Clavel, G. Maurin, Bondurand ou autre voudra bien faire pour l'Académie un petit compte rendu de ce travail afin qu'il en soit question dans nos annales et prouve que si j'ai peu collaboré aux travaux de l'Académie, je ne suis pas resté inactif, mais absorbé par mon apostolat social et moralisateur, car je suis convaincu que ce ne sera qu'en moralisant la France, que nous la sauverons de la terrible révolution de rues dont elle est menacée.

» Révolution de rues qui n'aurait, comme toujours, d'autres résultats que de changer au pouvoir des hommes ayant des idées fausses. par d'autres ayant les mêmes idées, sous d'autres noms.

» Voilà pourquoi ce n'est pas dans la rue, mais dans les idées qu'il faut porter la révolution en changeant l'instruction qui est mauvaise, puisqu'elle nous a conduits où nous sommes.

» (Voir mes articles du Signal, et du Paysan Français ci-joints).

» Je prie l'Académie de m'excuser de ne pas

assister à la séance de ce soir, empêché par une légère indisposition, et lui présente l'hommage de mes plus vives sympathies et de tout l'intérêt que je prends à ses travaux.

» EUG. DE MASQUARD.

» Correspondant de l'Académie et Président de la délégation à Nîmes de l'Alliance scientifique universelle. »

M. le *secrétaire* dépose le programme, envoyé par l'ACADÉMIE D'AIX-EN-PROVENCE, du *Concours du prix Thiers*, par elle ouvert et organisé dans les conditions ainsi réglées et spécifiées :

PRIX THIERS

de 3,000 francs indivisible.

Ce prix, dû à la générosité de Mademoiselle Dosne et fondé pour honorer la mémoire de M Thiers, est de la valeur de trois mille francs, indivisible.

L'Académie se réserve en outre d'attribuer des médailles d'or, d'argent ou des mentions honorables aux ouvrages qui lui paraîtront les mériter.

Le prix Thiers sera décerné dans la Séance publique de juin 1907 « à l'auteur du meilleur » des ouvrages soumis au jugement de l'Académie, sur un sujet intéressant la Provence (Bouches-du-Rhône, Var, Alpes Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Vaucluse).

» Il pourra l'être également à l'auteur, né » en Provence, de tout œuvre que l'Académie » jugera digne de cette récompense, quel qu'en » soit d'ailleurs le sujet. »

Les ouvrages présentés au concours pourront être manuscrits ou imprimés. La date de leur publication, s'ils sont imprimés, ne devra pas être antérieure à la date de l'ouverture du concours (1902).

Les ouvrages seront adressés, *francs de port*,

à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), avant le 1^{er} janvier 1907.

Les concurrents devront être Français et joindre le bulletin de leur acte de naissance à leur envoi.

M. le secrétaire donne connaissance de la « 17^e poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes » par M. *Henri Tuffier* (hommage et envoi réguliers). Elle a pour titre : *En Garde !* L'auteur, dans sa note qui y est jointe, dit : « Mistral a qualifié ma 89^e Chronique (c'est une précédente à lui dédiée) de *jolie et toute vibrante de sentiment félibréen.* »

On passe aux lectures.

M. *Mazel* continue son étude *A propos du « Dictionnaire de la Bible » de F. Vigouroux*. Il traite aujourd'hui de la *concordance des Ecritures avec les découvertes modernes*.

M. *Maurin* rappelle que dernièrement M. *Maruéjol* nous entretenait de la famille de l'amiral Coligny. Il a trouvé, dans les papiers de notre regretté confrère A. *Puech*, une pièce relative aux parents du même personnage. Elle doit intéresser la Compagnie et trouve naturellement sa place à la suite de la communication de M. *Maruéjol*. C'est un acte du 26 novembre 1580 (M^e Poreau, notaire à Nîmes, aujourd'hui étude de M^e Grill), portant transaction entre les enfants de l'amiral Coligny, François comte de Coligny et sa sœur, la future reine de Hollande, « Chastillon Louyse de Coligny », ainsi dénommée sur la cote de l'acte. Il appert de ces documents que la famille de Coligny a résidé assez longtemps dans notre pays. Nous avons vu avec M. *Maruéjol* que le fils Coligny dont il nous a récemment entretenus avait été inhumé dans notre ville. Les parties du nouvel acte produit seraient ses frère et sœur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 25 février 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Mazel, Maurin, Bruneton, Enjalbert, Allard, chanoine François Durand, Barral, Maruéjol, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 11 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la quinzaine écoulée.

Il dépose ensuite les hommages suivants, qu'il offre au nom de l'auteur.

Dr FORTUNÉ MAZEL : *A propos des accidents du travail = Statistique — Prophylaxie — Sociologie — Rôle des médecins.*

Dr FORTUNÉ MAZEL : *L'encombrement médical = Etiologie et Thérapeutique.*

Ces deux opuscules sont *Extraits des Archives générales de Médecine* (années 1904 et 1905).

M. le *président* exprime de très vives et sympathiques condoléances à M. P. Clauzel, *secrétaire perpétuel*, dont la seconde petite-fille, âgée de près d'un an, Mlle Françoise Antoinette-Clauzel, a été enlevée en quelques heures par un mal foudroyant et implacable, à Alais, le samedi 18 février courant. Il dit que ceux-là seuls qui ont éprouvé des pertes semblables en peuvent connaître toute la douleur.

M. le *président* ajoute avec regret que M. Gaston Boissier, *secrétaire perpétuel de l'Académie française*, notre éminent compatriote et très honoré confrère, comme *membre honoraire de notre Compagnie*, a été empêché, par un deuil cruel, d'assister, le jeudi 23 de

ce mois, à la réception de M. Emile Gebhart. Venait, en effet, de décéder, après une longue maladie, M. Fernet, inspecteur général de l'instruction publique, qui, par son mariage avec une des filles de l'illustre helléniste Burnouf, était beau-frère de MM. Gaston Boissier et Léopold Delisle.

M. le secrétaire communique une circulaire du COMITÉ du 75^e anniversaire de FUSTEL DE COULANGES invitant la Compagnie à « s'associer à la séance commémorative qui sera tenue, le 18 mars prochain, en l'honneur du soixante-quinzième anniversaire de FUSTEL DE COULANGES, qui, plus que tout autre en France, mérite le nom d'historien national ».

Dans l'impossibilité d'envoyer un délégué spécial à cette cérémonie, l'Académie charge son secrétaire perpétuel d'adresser au Comité une lettre spéciale d'adhésion, en remarquant que, parmi les membres du Comité, figure en tête M. Gaston Boissier, plus qualifié que tout autre pour la représenter en cette circonstance.

M. le secrétaire dépose le programme des concours pour l'année 1905 et les années suivantes, ouverts par l'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX.

M. le secrétaire donne connaissance d'une circulaire, en date, à Paris, du 13 février, par laquelle la REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE — REVUE BLEUE sollicite l'adhésion à une pétition adressée à M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, contre « un projet récemment formé de réforme orthographique ». A la suite d'une discussion à laquelle prennent part notamment MM. Maruéjol, Enjalbert, Maurin, Gal, Barral, Reinaud et Clauzel, l'abstention est décidée, sur le motif principal que la pétition, rédigée d'une manière trop absolue, aboutit aux conclusions d'un rejet complet et pur et simple de la réforme.

M. le secrétaire transmet la « 18^e poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes »

par M. *Henri Tuffier*, et qui a pour titre : *A l'avenue Feuchères*.

M. *Maurin* donne ensuite lecture de l'envoi de M. *Henri Mazel*, qui doit paraître dans le prochain numéro de la REVUE DU MIDI, sous ce titre : *Sainte-Beuve*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 mars 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Enjalbert, Maruéjol, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 25 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le dépôt des publications périodiques des Sociétés correspondantes, qu'il a reçues depuis cette date.

Il dépose également les ouvrages ci-dessous dont il fait hommage, au nom des auteurs :

GALIEN MINGAUD : *Rapport sur les travaux de la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Nîmes, pendant l'année 1904*, lu le 10 décembre 1904 à la 33^e séance anniversaire publique.

EMILE BONNET : *Des vestiges de l'architecture Carolingienne dans le département de l'Hérault*.

M. le *secrétaire* fait, enfin, hommage, de la part de l'auteur, de la « Chronique rimée » de M. HENRI TUFFIER : *La tuberculose*, 19^e poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes.

M. le *secrétaire* donne connaissance de la circulaire, adressée de Paris, le 6 mars 1905, par le ministère de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Elle a pour objet le 43^e congrès des sociétés savantes à Alger. Elle annonce qu'il s'ouvrira à Alger, dans le Grand Amphithéâtre de l'école de médecine et de pharmacie, le mercredi 19 avril prochain, à 2 heures précises. Ses travaux se poursuivront durant la matinée du jeudi 20 et les journées du samedi 22 et du mardi 25 avril. Le mer-

credi 26 avril, M. le ministre présidera à la séance générale de clôture.

Le délai pour fournir la liste des délégués des Sociétés au ministère expirera le 25 mars.

Suivent les indications pour la délivrance des billets à prix réduits par les compagnies de chemins de fer françaises et algériennes, ainsi que par les compagnies de navigation, et la liste — qui n'a rien d'absolu — des excursions projetées par le Comité d'organisation pendant et après le congrès.

Distribution est faite aux membres présents du volume, sorti aujourd'hui de l'imprimerie, des *Mémoires de 1904*.

M. le secrétaire annonce que, le jeudi 9 mars courant, le tribunal civil de Nîmes a rendu, dans l'instance relative à la liquidation de la *succession Sabatier*, un jugement chargeant M^e Laget, notaire à Nîmes, des opérations de partage et liquidation.

Passant à la lecture annoncée, l'Académie entend M. de Balincourt, qui l'entretient d'*Un général Suédois sous Charles XII, Valentin Dahldorf*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 25 mars 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Benoît-Germain, Enjalbert, Allard, Daudet, Maruéjol, Delamare, Jouve, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 11 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

Il offre, au nom des auteurs, les hommages suivants :

ERNEST CHANTRE : *Recherches anthropologiques en Egypte.*

L. D'ALBIOUSSE : *Nicolas Froment, peintre Uzétien du XV^e siècle.*

M. Clavel fait hommage de la brochure suivante, au nom de son auteur :

MONSEIGNEUR HENRI CONSTANS, *camérier de SA SAINTETÉ* : *Allocution prononcée dans la chapelle du château de La Garinie, le mercredi 1^{er} février 1905, à l'occasion du mariage de M. le comte Claude de Turenne et de Mlle Fernande de La Salle.*

M. le *secrétaire* fait agréer les excuses de M. Bruneton, *trésorier*, appelé à Paris par les concours agricoles.

M. le *président* dit qu'un décret du 21 de ce mois nomme *Procureur de la République à Montpellier* M. Edmond Falgairolle, *substitut du Procureur général à Nancy*. M. Falgairolle est *membre non résidant* de la Compagnie depuis le jour où les nécessités de sa carrière dans la magistrature, en l'éloignant de notre ville, l'ont fait passer dans cette classe

de celle de *membre résidant* où il était antérieurement. M. le président félicite notre confrère de cet avancement d'autant plus heureux que M. *Falgairolle* retrouvera à Montpellier un de ses frères, qui y occupe une situation très importante d'ingénieur. Il se rapproche de Vauvert, son pays d'origine, où un autre de ses frères demeure attaché. M. le président se félicite enfin de cette nomination pour notre Compagnie dont se rapproche notre confrère, qui pourra reprendre, au moins en partie, ses relations plus suivies et plus intimes avec l'Académie.

Un nouveau deuil vient de frapper notre éminent compatriote et confrère, M. *Gaston Boissier*. Lundi dernier, 20 mars courant, est décédée, à Paris, Mme *Léopold Delisle*, femme de l'administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale. Mme Léopold Delisle était fille du célèbre héliéniste Eugène Burnouf et sœur de Mmes *Gaston Boissier* et *Fernet*. (Voir procès-verbal du 25 février dernier.)

M. *Delamare* est prié et accepte de rendre compte de l'hommage enregistré ci-dessus de M. *Ernest Chantre* : *Recherches anthropologiques en Egypte*.

M. le secrétaire indique que l'envoi de M. *L. d'Albiousse* : *Nicolas Froment* est une contribution à la biographie de ce peintre *Uzélien* dont nous avait autrefois longuement et utilement entretenu M. *G. Bayle*. Malheureusement le manuscrit promis et attendu ne se retrouve plus depuis la mort de son auteur. (Voir procès-verbal du 23 avril 1904, page 45)

En raison du sujet, particulièrement intéressant pour la Compagnie, de la dernière « Chronique rimée » de M. *Henri Tuffier*, il semble convenable de la reproduire ici, en l'honneur du grand et cher disparu :

HENRI RÉVOIL

Je te salue, ô médecin des vieilles pierres !
Je sais que ton berceau ne nous appartient pas ;
Mais à ta patrie, Aix, on dit que tu préfères
Notre belle cité, fière de ton compas.
Si ton premier regard salua la Provence,
Pour tes deux rejetons, deux illustres Nimois,
Pour ton œuvre, Révoil, qui plait et qu'on en-
[cense,
Nous te revendiquons deux fois.

Ton père, tes enfants, la gloire les couronne.
Celui-là, de David empruntant le pinceau,
Va, loin des bords natals du Rhône et de la Saône,
Croquer le moyen âge et ce qu'il a de beau ;
Ceux-ci, grands voyageurs à la face du monde,
Quand leur oncle lettré court les Etats-Unis,
Interrogent les fils d'une terre inféconde,
De la mer qui flambe à Tunis.

Le plateau du Somal, c'est l'ainé qui l'explore
A l'ombre de grands monts et des urnes du Nil ;
Son père l'adorait : loin de lui, jeune encore,
Il rend son âme à Dieu sur le seuil du Brésil.
Paul, le plus jeune, accourt vers cette autre patrie
Dont les rivages sont par nos flots caressés,
Et durant deux printemps gouverne l'Algérie,
Heureuse sous le joug français.

Tu ne dépars pas cet illustre lignage,
Toi qui de Caristie écoutas les leçons ;
Les secrets des Romains t'échurent en partage,
Et tu consolidas l'œuvre de leurs maçons.
Ton livre d'érudit, que rehausse l'épure,
Fait de matériaux soigneusement triés,
Montre de l'art roman la belle architecture,
Les arcs aux voûtes mariés.

Tu fis sortir de ton cerveau, puis de la terre,
Soixante et dix autels dédiés à ton Dieu ;
La reine des flots bleus, Marseille, te vénère,
Et confie à tes soins l'œuvre d'Espérandieu :
Ce grand Nimois l'ébauche ; et puis ton art com-
[plète

La Basilique chère aux marins phocéens,
Cette autre qui bénit d'en haut la Joliette,
Longchamp, ce palais des Rubens.

mémoires sur les sujets proposés ou tout autre rentrant dans ces prévisions. Ces mémoires devront être communiqués en entier à la Commission du cinquantenaire *avant le 1^{er} mars 1906*, dernier délai.

L'ACADÉMIE D'AMIENS, par sa circulaire du 2 mars 1905, annonce qu'elle a ouvert un Concours sur l'une des questions dont elle envoie le texte, offrant un prix de sept cents francs, qui pourra être partagé. Les ouvrages devront lui parvenir avant le 1^{er} novembre 1906.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE adresse, avec sa circulaire du 21 mars dernier, un exemplaire du programme du Congrès Archéologique qui sera tenu à Beauvais (Oise), du 20 au 28 juin (soixante-douzième session. — 1905). Elle invite à y assister et sollicite des adhésions.

Le Directeur général du MUSÉO NACIONAL DE MONTÉVIDEO (Uruguay), qui envoie, depuis assez longtemps, ses publications, sollicite en retour les nôtres, qui lui sont accordées à titre d'échange.

On passe aux lectures.

M. Gal récite sa nouvelle fable patoise, qui a pour titre : *Lou Chot et lou Mouisset*.

En l'absence de M. R. Février, membre non résidant, M. Gustave Fabre donne connaissance de son envoi poétique, qui comprend 8 sonnets : *Jeanne d'Arc* (6). — *Frédéric Barberousse*. — *Le Ménestrel*. Les premiers pourraient être réservés pour la prochaine séance publique.

M. Clauzel, secrétaire perpétuel, signale, parmi les envois reçus aujourd'hui, la *Revue de l'histoire des Religions* (Annales du musée Guimet. — Tome I, n° 3. — Novembre-décembre de la vingt-cinquième année). A la page 418, se trouve une analyse des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, années 1901 et 1902, dont M. Reinaud, président, donne lecture, en se félicitant que les travaux de notre Compagnie soient ainsi remarqués. Le signataire de

l'article, M. J. Toutain, signale, en 1901, l'*Aperçu sur l'expansion de l'islamisme* de M. le colonel Robin. « Les pages consacrées » à l'expansion de l'islamisme parmi les tribus » soudanaises, dit-il, sont particulièrement » intéressantes. » -- Dans le volume de 1902, c'est l'étude de M. Ed. Bondurand sur *Jupiter Héliopolitain* qui a attiré son attention. Après en avoir donné un résumé et un compte rendu élogieux, ce critique conclut cependant par ces mots : « De telles hypothèses sont fort discutables. » — Enfin, dans ce même volume de 1902, est signalée « la publication de *Notes* » rédigées en 1843 sur *l'Eglise de Saint-Gilles*, » l'un des monuments gothiques les plus » intéressants du Sud-Est de la France ».

M. Maruéjol dit qu'en feuilletant les envois de la quinzaine il a noté deux fascicules intéressants pour notre pays. Il les signale à l'attention de ses confrères en analysant, expliquant et critiquant les articles qu'il relate.

1^o BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES (livraison de septembre-décembre 1904). A la page 603 de la *Bibliographie*, est rapporté un article de M. E.-G. LEDOS, qui s'occupe des *Archives de la ville de Montpellier. Inventaires et documents*, publiés par Jos. BERTHELÉ, et d'un ouvrage du même auteur : *Les « Samnageuses » et l'« oppidum » de Nages (Gard), à propos de l'inscription romaine de Montarnaud*.

« Le recueil d'actes dont M. Berthelé a entrepris ici la publication, dit M. Ledos, » forme la seconde partie du *Mémorial des nobles*, dont la première a été mise au jour, » il y a une vingtaine d'années, par M. Germain, sous le titre de *Cartulaire des Guilhems*. »

M. Germain avait trop d'attache avec notre Compagnie, et le *pagus Magalonensis* nous est trop voisin pour que cette étude nous trouve indifférents.

C'est dans une dissertation insérée au tome

LXII des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France* que se trouve l'étude de M. Berthelé sur « deux inscriptions, » trouvées l'une à Nîmes au XVI^e siècle, » l'autre à Montarnaud en 1896, par M. Berthelé lui-même, et quelques monnaies (qui) » ont conservé la mention des Samnageuses, » peuplade citée par les auteurs anciens. L'on » a proposé six identifications différentes de » l'habitat des Samnageuses, parmi lesquelles » Nages (Gard). » C'est sur ce point que s'élève la discussion et se formulent des réserves.

2^o BULLETIN DE LA COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNE (année 1905. — 1^{er} semestre). A la page 309, se trouve un mémoire qui nous intéresse tout particulièrement. Sous la signature G. AMARDEL, *président* pour l'année 1905, est publié un travail sur *les monnaies ibériques attribuées à Nîmes*. Examinant cette hypothèse, l'auteur écrit : « Les lettres bouletées se *prétent complaisamment à cette combinaison*, dit M. A.-C. Goudard, qui décrit ces pièces dans sa *Monographie des monnaies frappées à Nîmes*, et expose impartialement les raisons qui ont motivé leur attribution. » M. AMARDEL critique cette attribution, et, après une longue et savante discussion, pour conclure, il dit : « Comme toutes les autres celtibériennes de la narbonnaise, elles (ces monnaies) doivent être restituées à une région très voisine de Narbonne, peu éloignée du littoral, limitée par l'embouchure inférieure de l'Aude et par celle de l'Orb. L'auteur, dans l'interprétation de la légende qu'il a tentée sous les plus expresses réserves, a surtout vu une occasion de parler du lieu appelé autrefois Ligurie auquel il songeait depuis longtemps. Il a pensé qu'il y avait peut-être là un élément de la solution du problème relatif aux monnaies ibériques de la narbonnaise. »

C'est ainsi, remarque M. Maruéjols, que, parmi les envois considérables que nous

recevons, s'il en est beaucoup d'indifférents pour nous, il s'en remontre parfois qui nous offrent un intérêt direct et particulier. Il n'est pas inutile de les consulter et de les vérifier assidument.

M. *Daudet* se joint à son confrère pour reconnaître l'utilité de cette vérification et pour la recommander. Il a trouvé, dans une revue américaine, une étude très documentée sur les mesures de notre *Maison Carrée*. Certaines difficultés de traduction (cette revue est en langue anglaise) l'ont un peu arrêté. Elles retardent le rapport qu'il voulait nous en faire. Il est remarquable que de loin on s'attache ainsi à l'étude approfondie de nos monuments antiques, tandis que l'habitude de les voir émousse chez nous le désir de pousser très avant la découverte des lois de leur construction et la curiosité d'en pénétrer la destination réelle.

Enfin, dans le même ordre d'idées, M. *le secrétaire* note les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS D'ANGERS (année 1904). Ils relatent, sous la signature de M. *L. de Farcy*, et sous le titre : *L'entrée du duc d'Anjou à Bordeaux en 1700* (décembre), partie des événements relatifs à cette maison dont nous nous sommes parfois occupés. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry, ses frères, qui le conduisirent jusqu'à la frontière, tandis qu'il allait prendre possession du royaume d'Espagne, sous le nom de Philippe V, s'arrêtèrent à Nîmes. C'est la relation de ces fêtes, que nous connaissons par diverses publications plus ou moins étendues. Dans la communication de M. *L. de Farcy*, nous relevons cette expression, qui l'a frappé et dont il cherche à déterminer la signification. « On place sur l'autel » six grands chandeliers d'argent avec *queues de la couleur du jour*. — « J'imagine, » dit-il, que c'étaient des flots ou des rosettes de rubans de couleur, attachés aux chandeliers, comme les ornements qu'on mettait

» alors aux *queues des perruques* ou encore
» comme les rubans de soie ou de parchemin
» sur lesquels on faisait l'empreinte en cire
» des sceaux, au bas des pièces importantes. »
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
evée.

Séance du 8 avril 1905.

Présents : MM. Enjalbert, président la séance, en conformité de l'article 34 du règlement, comme *président sortant*, en remplacement de MM. *Reinaud* et *Allard*, *président* et *vice-président*, absents ; Deloche, Clavel, Mazel, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Jouve, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des sociétés correspondantes, qui ont été reçues dans la dernière quinzaine.

M. *Deloche* présente les excuses de M. *Maurin* qu'une indisposition empêche d'assister à la séance. La Compagnie en éprouve du regret et renvoie à une date ultérieure la lecture de ce confrère annoncée pour ce soir.

En raison de sa coïncidence avec le samedi saint, la prochaine séance est remise de huitaine, sans changement pour les suivantes.

M. *le secrétaire* signale, parmi les volumes récemment reçus et notés aujourd'hui :

1^o La *Revue historique et archéologique du Maine* (année 1904. — Premier semestre). Aux pages 28 et 289. se trouve un mémoire de M. *G. Fleury* sur les « Portails romans du XII^e siècle et leur iconographie ». Ce travail intéresse notre région en s'occupant des églises de Saint-Trophime d'Arles et de Saint-Gilles.

2^o Les *Annales du midi* (n^o 66 — avril 1905) publient une étude de M. *Léon Dutil* sur « La fabrique de bas à Nîmes au XVIII^e »

» siècle. » Ce travail intéresse particulièrement notre ville. Il entrerait dans le programme de notre concours de 1907. Il justifie le choix de ce programme, qui répond évidemment à de justes préoccupations ainsi qu'à une légitime curiosité de points d'histoire locale à élucider.

M. le secrétaire mentionne la récente nomination de M. G. Darboux, membre honoraire, notre compatriote, au titre de vice-président du bureau central météorologique et de l'Observatoire de Paris.

Il mentionne enfin que M. Fernand Janin, pupille de la Compagnie sur le Legs Maumenet, a été compris dans les dix concurrents admis en loge pour le concours du grand prix de Rome (architecture) par l'Académie des Beaux-Arts (séance du samedi 25 mars 1905, sous la présidence de M. Detaille).

M. Clavel, à l'occasion du mariage de l'une de ses filles par M. Michel-Jaffard, propose de mentionner au procès-verbal cet événement heureux pour un membre non résidant et d'exprimer à notre confrère les félicitations de la Compagnie.

M. le secrétaire communique, en dernier lieu, la lettre du 5 avril courant par laquelle M. Henri Tuffier déclare retirer du concours, clos le 31 décembre dernier, son manuscrit sur Bigot, qu'il reconnaît ne pas répondre aux conditions du programme imposé.

On passe aux lectures.

M. Deloche rapporte des *Souvenirs de l'enquête agricole de 1884 dans le Quercy*. (Voir cet article dans *la Revue du midi*; n° de mai 1905.)

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une réunion ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 29 avril 1905.

Présents : MM. Allard, *vice-président*, remplaçant M. Reinaud, *président*, absent ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Bruneton, Enjalbert, Maruéjol, Lavergne, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril est lu et adopté, celle de ce jour ayant été remise à huitaine, comme il y est dit.

M. le *secrétaire* fait relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui lui sont parvenues depuis cette date.

M. le *secrétaire* fait la distribution aux membres présents du *Bulletin de 1904*.

Communication est donnée par M. le *secrétaire* d'une Circulaire de l'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS (31 mars 1905).

« Vivement frappée des périls que la loi de
« séparation des Eglises et de l'Etat peut faire
« courir à nos édifices religieux et aux œuvres
« d'art qu'ils renferment, l'Académie de
« Reims a l'honneur de faire appel à votre
« zèle et à votre sollicitude en faveur de ces
« monuments, qui sont une partie essentielle
« de notre patrimoine national ..

« Pour ces motifs, nous venons vous deman-
« der d'envoyer sans retard votre avis désin-
« téressé et compétent aux pouvoirs publics,
« comme l'a fait l'un des membres de notre
« Société. Il s'agit de leur exposer, dès main-
« tenant, la nécessité de l'adoption d'une me-
« sure qui rendrait les églises inaliénables

« avec leur mobilier et permettrait d'en assurer l'entretien.

« En outre, nous appelons spécialement votre attention sur l'urgence qui s'impose aux Sociétés Savantes de France et à leurs Correspondants, de publier la description de tous nos édifices urbains et ruraux, ainsi que l'inventaire de leurs richesses d'art... »

Le Ministère de l'Instruction publique et la Direction des Beaux-Arts, par avis des 8 et 14 avril courant, accusent réception et remercient des volumes des *Mémoires de 1904*, qui leur ont été envoyés.

M. le secrétaire rapporte que M. Louis-Camille Jullian, membre honoraire de la Compagnie, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, vient d'être nommé professeur de la Chaire d'histoire et d'antiquités nationales au Collège de France. L'Académie se réjouit de la distinction obtenue par un de ses membres.

M. le secrétaire offre, de la part de M. Henri Tuffier, *Printemps*, 21^e poésie revue réservée pour l'Académie de Nîmes. Cette pièce est accompagnée d'un sonnet : *Epithalame*.

Il offre également, dans les mêmes conditions, la 22^e poésie du même auteur : *La Sagesse et son ennemi (Parabole)*.

M. le secrétaire fait, enfin, hommage, au nom de l'auteur, de diverses poésies qu'il a reçues, soit par l'entremise d'un Correspondant, M. l'abbé Roux, curé d'Aujargues, soit directement, de M. Adrien Cotte, professeur de littérature à Bourg-de-Péage. Ces pièces agréables ont pour titres : *Le Printemps*, *La Reine du Sillon*, *L'Alouette*, *L'Hirondelle*, *Le Papillon*, *La Bergeronnette*, *Les Semailles*, *La Bise*.

On passe aux lectures.

M. Enjalbert donne connaissance de son *Compte rendu des travaux de l'Académie en 1904* (année de sa présidence), qu'il a préparé pour la séance publique. Ce travail est fort goûté. Il est naturellement agréé.

M. *Gustave Fabre* communique ensuite deux poésies de M^{me} *Marthe Boucoiran-Dubos*, Correspondant : *Le Souvenir* (Sonnet). — *Pour la paix* (*Appel aux mères*). De ces deux pièces proposées pour la séance publique, la première est acceptée et figurera au programme de cette réunion solennelle.

La date de cette séance publique annuelle est définitivement arrêtée : elle est fixée au mardi 16 mai prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 6 mai 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président*; Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Enjalbert, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, *membres résidants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 29 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il offre, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

A. THIEULLEN : *Eolithes et autres silex taillés*.

La séance publique annuelle est définitivement fixée au mardi 16 mai courant, à huit heures et demie du soir. Elle se tiendra dans le Foyer du Grand-Théâtre. Le programme, dans sa composition et son ordre, en est également arrêté.

Il est décidé, enfin, qu'il ne sera, cette année, distribué aucune récompense pour le *concours*, faute de manuscrits produits, ni le *prix Jules Salles* dont l'attribution, avec une somme doublée, est remise à l'année prochaine.

Au nom de M. Maurin, absent, M. Maruéjol expose que M. Fernand Janin, notre pupille, admis au concours pour le grand prix de Rome (architecture), sera soumis par ce fait à des dépenses exceptionnelles. Il demande pour lui un supplément d'allocation sur le *Legs Maumenet*. Il dit qu'il a consulté sur ce

point M. *le trésorier* et que M. *Bruneton* l'a, ne pouvant assister à la réunion de ce soir, autorisé à déclarer qu'une somme de 150 fr. était actuellement disponible sur cette fondation. M. *Clauzel*, *secrétaire perpétuel*, a fourni sur M. *F. Janin* les renseignements les plus favorables et insisté pour le vote de cette somme. Ce vote a lieu à l'unanimité et avec grande satisfaction.

M. *le président* rappelle à ses confrères la convocation qu'ils ont reçue pour la visite officielle à M. *Ruau*, ministre de l'Agriculture, fixée au lendemain dimanche 7 mai, à 11 heures du matin, à la préfecture, et les engage à se joindre à lui.

L'Académie entend ensuite la lecture de l'étude consacrée par M. *Reinaud* à *Henri Espérandieu et le palais de Longchamp*. C'est son discours d'ouverture, comme président, destiné à la séance solennelle du 16 mai.

M. *Clauzel* donne enfin connaissance de son très court rapport sur les *Concours et Legs*, qu'il a, comme *secrétaire perpétuel*, rédigé pour la même réunion.

Ces deux pièces agréées, le programme reste invariablement arrêté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance publique du 16 mai 1905.

Cette séance a été tenue, ainsi qu'il avait été décidé, sous le bon plaisir de la municipalité, dans le Foyer du Grand-Théâtre, le mardi 16 mai 1905, à huit heures et demie du soir.

Étaient présents : MM. Reinaud, *président*; Mazel, Gustave Fabre, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, Enjalbert, Allard, Barral, Maruéjol, Carrière, Delamare, Lavergne, Jouve, Gal, *membres résidents* ; Raymond Février, *membre non résident* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le *Préfet du Gard* et M. le *Maire de Nîmes*, empêchés par les fatigues de leurs fonctions, ont écrit pour exprimer leur regrets et pour faire agréer leurs excuses de ne pouvoir assister à la séance.

Les lectures se sont succédé et le programme a été rempli conformément aux décisions prises à ce sujet.

M. E. Reinaud, *président*, a retracé la vie de *Henri Espérandieu* et notamment fait l'histoire du *Palais de Longchamp*.

M. L. Enjalbert, *président en 1904*, a fait le *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant le cours de cette année*.

M. Gustave Fabre a donné lecture du *Sonnet* de M^{me} Marthe Boucoiran-Dubos, *correspondant* à St-Geniès-de-Malgoirès : *Le Souvenir*.

M. P. Clauzel, *secrétaire perpétuel*, a fait le rapport sur les *Concours et Legs* et publié

les programmes des concours ouverts pour 1905 et 1906.

M. E. Reinaud, président, a donné lecture de la liste suivante des récompenses accordées aux donateurs d'objets aux musées.

DONATEURS AU MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE.

Médailles d'argent.

MM. Balon Clément.
Martin Etienne.
Gamel Georges.
Sénilhac Auguste.

Médaille de bronze.

M. Paradon Savin.

DONATEURS AU CABINET DES MÉDAILLES.

Médailles de vermeil.

- 1 MM. le Général Privat, Commandant la 59^e Brigade d'Infanterie à Nimes.
- 2 Paul Ch. Stroelin, Président de la Société Numismatique de Genève.

Médailles d'argent.

- 1 MM. Paul Ramel, de Nimes.
- 2 Adolphe Pieyre, ancien député du Gard, de Nimes.
- 3 Alphonse Mouret, rue Voltaire, 2, Nimes.
- 4 Gustave Guirauden, Adjoint au Maire de Nimes.
- 5 Gaston Portal, Manufacturier à Nimes.
- 6 A. P. Hotz, de la Haye (Pays-Bas).

Remerciements.

- 1 MM. Paul Racanière, Docteur, Grand'Rue, 9, à Nimes.

- 2 J. Robert, lieutenant d'infanterie coloniale, à Clermont-Ferrand.
- 3 Delon Eyssette de Manduel.
- 4 Elie Espaze de la Grand-Combe.
- 5 Ferdinand Puech, rue Jean Reboul, 15, à Nimes.
- 6 Charles Vaquie de la Maison Joucla de Bordeaux.
- 7 Mlle Daisy M. Orleman, Docteur en médecine, New-York.
- 8 MM. H. Julius Smith, Pompton Lakes, New-Jersey (Etats-Unis).
- 9 Gamel, pharmacien, place de la Salamandre, à Nimes.
- 10 Mme ve Ravanis à Nimes.
- 11 MM. Sabonadier, boulevard Victor-Hugo, 18, à Nimes.
- 12 Sabatier, pharmacien, à Nimes.
- 13 Gezouin Ernest, rue Maison Carrée, 9, à Nimes.
- 14 Achille Roger, propriétaire à Congéniès.
- 15 Thibaud, marchand tailleur, rue des Greffes, à Nimes.
- 16 Ernest Brun, propriétaire à Saint-Géniès-de-Malgoirès.
- 17 Louis Ribot, pharmacien, 35, rue de Montpellier, à Nimes.
- 18 Mlle Marthe Duffau, 9, rue Laborde, à Paris.
- 19 MM. Elie Jourdan, instituteur, école de l'Oratoire, à Nimes.
- 20 Emile Vinkler, interne des hôpitaux, à Marseille.
- 21 Gaston Cavalier, boulevard Alphonse Daudet, à Nimes.
- 22 Paul Lachazette, rue Auguste, 20, à Nimes.
- 23 Ferdinand Parent, de Nimes.
- 24 James Little à Dublin (Irlande).
- 25 Emilien Dentaud, de Bezouce.
- 26 De Neuvier, capitaine au 38^e d'artillerie, à Nimes.

- 27 MM. Auguste Armand, courtier, de Marguerittes (Gard).
28 Augustin Bellot, notaire, à Nîmes.
29 Mlle Marguerite Vidal-Boubees, rue Catinat, 2, à Nîmes.
30 MM. Max Georges Von Leoben, à Dresde.
31 Victor Bordes, ancien pasteur de l'Eglise Réformée, à Bordeaux.
32 Albert Roux, de Sanilhac (Gard).
33 Hurt Von Arveyden, de Brême.
34 Alfred Mercier, coiffeur, place des Casernes, 11, à Nîmes.
35 Scipion Pattus, d'Aiguesvives (Gard)
36 C. Oman, professeur à Oxford (Angleterre).
37 Raymond de Villeperdrix, chef de bataillon en retraite, à Nîmes.
38 Michaelsen de Randers (Danemarck).

M. Raymond Février a lu six sonnets sur *Jeanne d'Arc: La voix. — Chinon. — Orléans. — Reims. — Rouen: Le procès. — Le supplice.*

M. Jules Gal, enfin, a, selon la tradition, clôturé la séance par sa *fable patoise: Lou Chot et lou Mouisset.*

La séance est ensuite levée.

Séance du 20 mai 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Enjalbert, Allard, Maruéjol, abbé Delfour, Jouve, colonel Robin, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 6 mai et celui de la séance publique du 16 sont lus et adoptés.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir dans la quinzaine dernière.

M. le *président* rend compte de la visite officielle faite, le dimanche 7 mai, à M. Ruau, *ministre de l'Agriculture*, et se félicite de l'accueil bienveillant que la Compagnie a trouvé auprès de lui.

M. le *secrétaire* donne lecture de la lettre qu'il a reçue de M. Fernand Janin en réponse à la communication d'une allocation supplémentaire pour sa mise en loge en vue du concours de Rome.

« Paris, 15 mai 1905.

» Mon cher Monsieur,

» Veuillez accepter une fois de plus toute ma vive reconnaissance pour l'intérêt que vous n'avez cessé de me prodiguer et que vous venez de me témoigner encore si généreusement !

» Je vous prie d'être l'interprète des mêmes sentiments de gratitude vis-à-vis de MM. les membres de l'Académie de Nîmes. Mon concours de Rome est en bonne voie, je pense, et

mes professeurs sont très satisfaits et me prêtent courage.

» Espérons que vos subsides n'auront pas été inutiles cette année. En cas d'échec, cependant, je ne dirai pas encore le dernier mot !

» Bien respectueusement à vous,

» FERNAND JANIN

» 11, rue de Bagnoux. »

Dépôt est fait par M. *le secrétaire* de la « 23^e poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes » par M. *Henri Tuffier* : *Épître sur pétition*.

M. *le secrétaire* communique la poésie suivante qu'il a reçue avec cette mention sur l'enveloppe timbrée de Nîmes : « Ne se présente nullement au concours », et qui ne porte d'autre indication d'auteur que les deux lettres entrelacées RM.

ACROSTICHE--SONNET

Souvenir de la visite de notre compatriote G. B.

Quard ! cesse de vaincre ou je cesse d'écrire !
Quon sol généreux quel dieu puissant fournit,
Quans cesse rénové, le haut don de produire
Quout ce que l'Univers chante, honore, bénit !

Quon y vit les Césars, ces maîtres de l'Empire,
Quaître ! et, reconnaissants, fidèles à leur nid,
Quâtir ces Monuments, que rien ne peut détruire,
Quoù le Temps lutte en vain contre le dur granit !

Quils ont vu, ces vieux blocs, imposantes ruines,
Quous l'applaudissement de nos races Latines,
Quurgir des grands Aïeux le talent respecté ;

Quils fêtent aujourd'hui la famille Gauloise
Quat celui qui, joyeux en sa cité Nimoise,
Quvient jeune de gloire et d'immortalité !

12 avril 1904.

R. M.

M. *Clauzel*, continuant son étude sur *Le théâtre de Nîmes*, a été admis, au congrès des Beaux-Arts de cette année, à présenter des fragments de ce travail. Ils s'occupent notamment d'un artiste de la troupe de *Fabre d'Eglantine*, un nommé *Compain*, qui fut, plus tard, à Bordeaux, dans une période de réaction, écharpé par la foule exaspérée de ses arrogantes provocations.

Au nom de M. *Gal*, empêché d'assister à la séance, M. *Dessaux* présente l'ouvrage suivant : *Souvenirs d'un vélite de la Garde sous Napoléon Ier*. — Extrait des manuscrits de François-Frédéric Billon, chevalier de la légion d'honneur, officier de gendarmerie en retraite, à Uzès (Gard), par son arrière-neveu A. LOMBARD-DUMAS (chez Plon, 1905). M. *Dessaux* rend compte de ce volume et en lit les pages les plus intéressantes.

M. *Enjalbert* soumet ensuite à ses confrères un *Mémoire sur la Constitution qu'il conviendrait de donner à la France*. Cette pièce, datée de Blankenburghe, janvier 1798, émanerait du duc d'Angoulême, qui avait à cette époque 23 ans environ, et aurait été adressée au général de Reberguil, allié à une famille nimoise, la famille de Mazarin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 3 juin 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, Bruneton, Enjalbert, abbé Delfour, Delamare, Jouve, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 20 mai est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir dans cette quinzaine.

Il y joint l'hommage suivant, qu'il offre au nom de l'auteur.

EMILE ESPÉRANDIEU : *Signacula medicorum oculariorum*.

Il communique la « 24^e poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes » par M. Henri Tuffier : *Inutile verdure*.

Communication est donnée de trois lettres dont les auteurs remercient M. Goudard et avec lui l'Académie de Nîmes des médailles qui leur ont été distribuées dans la dernière séance publique pour leurs dons au Musée numismatique :

Nîmes, 20 mai 1905, M. A. Mouret.

Perpignan, 31 mai, M. le général Privat.

La Haye, 30 mai, M. A. P. Hotz.

M. Bruneton dit que M. Dibie, l'un de nos pupilles (*Legs Maumenet*), étudiant à Toulouse, s'est rendu récemment à Madrid pour les fêtes Anniversaires de Cervantes. Il se présentera prochainement au concours d'agrégation pour les langues vivantes (Espagnol). Son succès paraît assuré. Ainsi se justifiera l'allocation faite par la Compagnie à ce jeune

homme, qui se montre digne de la faveur à lui accordée. L'Académie reçoit avec plaisir cette communication.

Sur la demande de la Municipalité (25 mai), M. le président *Reinaud* est délégué à la Commission de distribution du Legs Boucher de Perthes (année 1905).

Passant à la lecture annoncée, M. *Maurin* a la parole pour présenter le manuscrit de M. *l'abbé Chailan*, curé à *l'Albaron*, près Saint-Gilles (en Camargue, commune d'Arles, Bouches-du-Rhône). Ce travail s'applique à la Correspondance de Séguier avec l'abbé Bonnemant, d'Arles, relative à l'Archéologie. Après avoir présenté les personnages et indiqué le sujet, M. *Maurin* propose de publier cette étude et ces documents dans nos *Mémoires* où il pense qu'ils ont leur place naturelle et où leur insertion offrirait une lecture intéressante, aussi attrayante qu'utile et instructive. Il est prié de négocier à ce sujet, afin que l'on puisse, s'il y a lieu, s'entendre avec M. *l'abbé Chailan* pour cette publication.

Le nom de *Natoire* ayant paru dans ces lettres de Séguier, M. *Maurin* appelle sur ce point l'attention de M. *Clauzel*, qui s'est occupé de cet illustre peintre Nimois. M. *Clauzel* indique, en effet, qu'il a connaissance de ces détails, qu'il les a étudiés et qu'il a tenté de résoudre ces questions de parenté et de généalogie sur *Natoire* dans un mémoire qu'il a présenté à la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements* (23^e section, tenue à Paris du 23 au 27 mai 1899). Son travail est inséré dans le volume consacré, comme annuellement, par le ministère à la publication des documents produits à ce congrès (pages 145 et suiv.). L'abbé Bonnemant était, en effet, en relations avec *Natoire* et avec les parents de celui-ci. Il a annoté certaines pièces émanées de notre peintre, notamment la fameuse lettre datée de « Rome le 11 novembre 1763 », et raconté l'incident avec le chapitre d'Arles qui la provoqua. M. *Clau-*

zel rappelle sommairement les éclaircissements qu'il a fournis à ce propos et dont le souvenir trouve ici sa place.

Après quelques explications sur l'abbé Bonnemant (Laurent) et sa collection des documents qui enrichit la bibliothèque d'Arles, il écrit :

« Il résulte de ces documents que la famille de Natoire, originaire de Nîmes, une partie du moins de sa famille, s'est postérieurement établie à Arles.

« Un frère, Louis Natoire, y fut *contrôleur au bureau du tabac de la ville*. (Né à Nîmes le 30 juillet 1708.)

« Un neveu, Florent ? Natoire, y vécut aussi.

« Ce dernier était-il le fils de Louis et le neveu de Charles-Joseph (le grand peintre), ou bien le neveu à la fois de Charles-Joseph et de Louis ? Je l'ignore. Mais leur existence est certaine comme leur résidence... à Arles... leur parenté avec le grand peintre, leur habileté en dessin et même en peinture... Tout cela est attesté par la correspondance conservée à la bibliothèque d'Arles, dans la collection de l'abbé Bonnemant, et qui fut échangée notamment entre cet ecclésiastique, d'une part, et, d'autre part, Séguier et Louis Natoire. »

M. *Clauzel* ajoute : Le *Natoire*, que M. Véran, dans ses annales, désigne sous le nom de *Natoire, Oncle* (dont une aquarelle représentant *les monuments d'Arles* se trouve au musée Réattu), serait Louis, le *contrôleur du tabac, l'ami intime* de Bonnemant, selon les notes de cet abbé. Cette indication concorde avec les lettres de Séguier.

J'avais donc eu, à cette occasion, dit-il enfin, les lettres de Séguier sous les yeux. J'avais eu la velléité d'en faire une étude et une publication spéciales. Entraîné par d'autres travaux, j'ai négligé celui-ci. Je suis

heureux aujourd'hui qu'un autre plus spécialement compétent en archéologie le reprenne et le mène à bien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 17 juin 1905.

Présents : MM. le comte de Balincourt, président la séance en conformité de l'article 34 du règlement ; Mazel, Gustave Fabre, Daudet, chanoine François Durand, Maruéjol, Carrière, Jouve, colonel Robin, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 3 juin est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'elles ont fait parvenir depuis cette date.

Il y joint les ouvrages suivants dont il fait hommage au nom des auteurs :

D. JAUBERT, avocat à Toulon : *Gestes de Provence. — Roman historique (1545-1596) = Guerres de religion.*

HENRI MAZEL : *Les Amazones, drame en trois actes, prose.*

M. le secrétaire communique la « 25^e poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes » par M. Henri Tuffier : *Après les communions.*

M. le secrétaire donne connaissance de la dépêche ministérielle suivante :

MINISTÈRE
de l'Instruction Publique
ET DES BEAUX-ARTS

« Paris, le 10 juin 1905.

Objet :

*Demande d'un
exemplaire des
Bulletins.*

» Monsieur le Président,

» Le Comité des Travaux historiques et scientifiques a examiné, dans sa dernière séance, la demande de subvention formée par l'Académie de Nîmes en vue de poursuivre la publication de l'« Histoire des Grands Prieurs et du Prieuré de Saint-Gilles ». Mais avant de

me proposer une décision à ce sujet, il a exprimé le désir de recevoir en communication le volume publié en 1904, par l'Académie et qui contient vingt feuilles de cette Histoire.

» Les exemplaires de ce volume qui ont été adressés cette année par vos soins à mon Administration, comme service régulier, ont reçu leur destination accoutumée sans qu'il ait été possible d'en réserver un à la section d'Histoire et de Philologie. J'ai, en conséquence, l'honneur de vous demander, pour que les intentions du Comité puissent être réalisées, de vouloir bien mettre à ma disposition un nouvel exemplaire de la brochure dont il s'agit ou, tout au moins, les feuilles 11 à 30 relatives au « Grand Prieuré de Saint-Gilles ».

• Je vous serai obligé de m'adresser ces documents sous le timbre du 5^e Bureau de la Direction de l'Enseignement Supérieur, aussitôt qu'il vous sera possible.

» Agréez, Monsieur le président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique
des Beaux-Arts et des Cultes.*

POUR LE MINISTRE ET PAR AUTORISATION :

Le Directeur de l'Enseignement Supérieur,

BAYET.

Lecture est faite par M. *le secrétaire* de la lettre, écrite de Montpellier, le 12 juin, par M. *Edmond Falgairolle*, qui s'excuse de répondre tardivement aux félicitations à lui adressées pour sa nomination au siège de Procureur de la République dans cette ville, où les soins de son installation ont absorbé ses journées depuis son arrivée dans ce nouveau poste, et qui remercie bien cordialement tous ses confrères de l'Académie dont il est heureux de se rapprocher.

Communication est donnée par M. *le secrétaire* de deux lettres adressées, par M. *Paul-*

Charles Strœhlin, président de la Société Suisse de numismatique, à Genève, le 2 juin, à M. le maire de Nîmes et à M. Goudard, en remerciement des deux médailles qui lui ont été accordées, lors de notre dernière séance publique, pour ses dons au Musée numismatique. Dans sa lettre à M. Goudard, M. Strœhlin écrit : « J'ai l'intention de faire une étude » sur la numismatique Suisse peu connue » dans vos régions et de l'envoyer l'hiver » prochain à l'Académie de Nîmes en remerciement de sa médaille. » La Compagnie accepte cette promesse avec satisfaction.

M. *Raymond Février*, membre non résidant, fait part du mariage de sa fille, Mlle Marie-Louise Février, avec M. Léon de Bousquet.

La SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS annonce la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. *Henri-Théodore-Martin Herluison*, décédé le 8 mai 1905, à Orléans, à l'âge de 69 ans.

La Direction du MUSÉE NATIONAL DE MONTEVIDEO envoie ses dernières publications et sollicite les nôtres. L'échange est décidé avec satisfaction.

Rejet est prononcé de la demande formée par l'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AMIENS pour obtenir une souscription en faveur d'un monument projeté à la mémoire de *Jules Verne*. Selon son habitude constante, la Compagnie s'abstient de concourir à l'érection d'un monument dans une ville éloignée de son siège.

M. le secrétaire annonce avec plaisir que l'Académie française, dans sa séance du jeudi 15 de ce mois, a, sur le *prix Gobert*, qui est de 10.000 fr., récompensé un de nos membres honoraires en accordant le *premier prix* à M. *Ernest Daudet* pour son *Histoire de l'émigration pendant la Révolution française*.

On passe à lecture annoncée.

M. le colonel *Robin* donne connaissance de sa *Notice sur le Maroc*. La première partie,

qu'il communique aujourd'hui, en fournit
l'Exposé historique.

M. Carrière, à propos d'évènements récents,
soumet à ses confrères, avec les explications
nécessaires, un grand et volumineux album,
contenant des photographies prises par lui
dans ce pays.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Séance au 1^{er} juillet 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, Jouve, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont parvenues dans la quinzaine écoulée.

Il y ajoute l'hommage régulier de M. *Henri Tuffier*, sa « 26^e poésie revue réservée, pour l'Académie de Nimes » : *Sire*.

Sur la demande de la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS (circulaire du 10 juin), qui sollicite une souscription au profit du monument projeté en l'honneur de son regretté président M. Herluison, décédé le 8 mai dernier, la tradition de l'abstention est maintenue.

La demande d'échange avec la *Revue Mabilon* (archives de la France monastique) est favorablement accueillie.

L'Académie s'associe aux deuils qui ont attristé deux confrères ;

Monseigneur Constans, *correspondant*, en la personne de son cousin, M. le Chanoine Edmond Chapot, décédé le samedi 24 juin, à Nimes ;

M. le *pasteur Gustave Fabre* en la personne de M. Gaston Bergeret, décédé, en cette ville, le 29 juin.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie

entend la suite et la fin de la *Notice sur le Maroc* de M. le colonel Robin.

M. le président Reinaud clôture la séance par la poésie qu'a adressée M. Albert Roux, de Sanilhac, et qui a pour titre : *Idéal*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée,

Séance du 15 juillet 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Mazel, Comte de Balincourt, Bruneton, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Delamare, Jouve, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis cette date.

Il y joint l'hommage, par M. Henri Tuffier, de sa 27^e poésie revue et réservée pour l'Académie de Nîmes : *Centième Chronique*.

M. Reinaud, *président*, transmet une invitation de M. le Préfet, au nom de M. le général commandant d'armes, à assister à la grande revue des troupes de la garnison qui devait être passée, à l'occasion de la Fête Nationale, le 14 juillet, à 8 heures du matin. Cette invitation a été reçue trop tardivement pour être reportée aux membres de la Compagnie.

M. le *secrétaire* donne connaissance de l'accusé de réception par le Ministère (12 juillet 1905) et de la réexpédition des *Mémoires de 1904*, pour échanges avec les Sociétés correspondantes.

M. le *secrétaire* communique, avec grand regret, un avis du Ministère (8 juillet 1905), portant le refus très inattendu de la continuation d'une subvention pour la publication de *l'Histoire des Grands Prieurs et du Prieuré de Saint-Gilles*, par M. l'abbé Nicolas.

MINISTÈRE
de l'Instruction Publique
ET DES BEAUX-ARTS

« Paris, le 8 juillet 1905.

Objet :

*Au sujet d'une
demande de sub-
vention.*

» Monsieur le Président,

» Le Comité des Travaux historiques et scientifiques a examiné, dans sa dernière séance, la demande de subvention qui m'avait été adressée au nom de l'Académie de Nîmes, en vue de poursuivre la publication de l'histoire des « Grands Prieurs et du Prieuré de Saint-Gilles ».

» J'ai le regret de vous annoncer que, sans méconnaître la valeur de cette étude, la Section d'Histoire et de Philologie n'a pas cru devoir me proposer de renouveler, pour le moment, l'allocation qui vous avait été attribuée en 1904, pour son impression dans le Bulletin de l'Académie. Elle m'a fait remarquer, en effet, que l'histoire dont il s'agit ne reproduit aucun ancien texte et que rien ne permet jusqu'ici d'en déterminer l'étendue. Aussi le Comité a-t-il été d'avis qu'il y avait lieu de surseoir à un nouvel encouragement jusqu'à ce que la composition de l'étude dont il s'agit soit plus avancée et permette d'en apprécier l'importance.

» Je ne puis que me ranger à cette manière de voir et vous assurer que vous me trouverez tout disposé, à ce moment là, à examiner de nouveau les moyens de venir en aide à votre Académie.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes.*

POUR LE MINISTRE ET PAR AUTORISATION :

Le Directeur de l'Enseignement Supérieur,

BAYET. »

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE demande une souscription (circulaire datée de Caen, le 5 juillet 1905) « pour placer sur le » tombeau de son ancien directeur, M. le » *comte de Marsy*, (à Compiègne) un médaillon » de bronze reproduisant les traits sympathi- » ques de celui qui a rendu tant de services à » cette Société ».

Un Comité, formé pour élever à *Charles Daubigny*, le maître paysagiste, un monument digne de sa mémoire, sollicite également une souscription.

Sur ces demandes, l'Académie, selon sa tradition, passe à l'ordre du jour en décidant de s'abstenir.

On arrive aux lectures annoncées.

M. *Maruéjol*, reprenant, avec des documents nouveaux, son explication sur *le SOSION de l'ensevelissement chez les Gaulois*, maintient la traduction qu'il avait donnée de cette découverte.

M. *Delamare* présente ensuite en ces termes son rapport sur le magnifique ouvrage de M. *Ernest Chantre*, dont l'auteur a bien voulu faire hommage à la Compagnie, et qui a pour titre : *Recherches anthropologiques en Egypte*.

« Un très remarquable travail de M. Chantre, magnifiquement édité par une imprimerie lyonnaise, a été offert à notre Compagnie. En votre nom je remercie l'auteur de cette attention et de ce présent.

« Chargé de vous faire un rapport sur les « *Recherches anthropologiques en Egypte* », je vous apporte plutôt un résumé de cette œuvre magistrale qu'un travail critique, et si j'avais quelque compétence en anthropologie ne serait-ce pas là le plus bel éloge qu'on pût faire de cet ouvrage qui a réclamé plusieurs années de recherches et d'études ?

« Divers voyages en Egypte de 1898 à 1904 ; mensurations et photographies de 858 sujets vivants dont 164 femmes examinées par Mme Chantre qui a pris part à tous les travaux anthropométriques de son mari ; mensurations

ou dissections de 150 momies contemporaines de presque toutes les dynasties ; 22,000 opérations morphologiques et anthropologiques sur les seuls peuples modernes de l'Égypte ; étude d'un millier de crânes anciens ; voilà une énumération rapide qui vous dira mieux qu'une phrase banale ce qu'il a fallu d'efforts, de patience et de sagacité pour édifier un pareil ouvrage.

« Depuis qu'avec les mercenaires grecs armés d'airain appelés par Psamétik l'Europe est entrée en contact avec l'Égypte, la curiosité de ses historiens et la sagacité de ses savants ont essayé de soulever le voile qui recouvre l'origine des Égyptiens et l'ancienneté de leur civilisation. Les linguistes et les savants modernes se sont appliqués à l'étude de leur langue et à l'interprétation des monuments ; les naturalistes et les archéologues ont inventorié le résultat de leurs fouilles et en ont examiné avec soin les matériaux. C'est ainsi qu'aujourd'hui, mieux instruits que ne le fut Hérodote par des prêtres ignorants ou persifleurs, nous pouvons dresser une histoire à peu près complète de la glorieuse civilisation qui brilla si longtemps sur les rives fécondes du Nil. Mais si nous possédons des données assurées sur les antiques dynasties, sur leurs rois avec leurs luttes, leurs triomphes et leurs défaites, si cette civilisation disparue surgit de son linceul de sable sous le pic et la pelle de nos savants, on discute encore beaucoup sur l'origine première de ce peuple également appliqué aux arts et à la guerre, sur sa race et sur les fondements de sa civilisation.

« Et ici, il me paraît qu'il y a deux camps bien tranchés ; d'un côté les linguistes, les orientalistes qui au nom de spéculations philologiques font venir les Égyptiens et leur civilisation de l'Asie ; de l'autre les ethnologues et les naturalistes qui sont poussés par leurs mensurations crâniennes vers la théorie de

l'indigénat, de l'autochtonie. Soyons reconnaissants à cette divergence d'opinions, elle nous vaut le beau livre que je vais très sommairement analyser.

« M. Chantre est donc allé en Egypte, mais sur quel point de cette longue contrée devait-il, de préférence, porter ses recherches ? Au nord, au Delta, cette marche si souvent envahie par les Asiatiques d'abord, les Grecs ensuite et les Romains et les Turcs ? Au sud, au-delà de la première cataracte, terre que les Soudanais ont tant de fois foulée ? Il a préféré s'installer sur la Haute-Egypte ; le Saïd est en effet resté le cœur réel de la vieille nation Egyptienne. Et voici, non ce que le premier notre auteur a découvert, car il n'a pas la prétention d'avoir découvert tout ce qu'il a écrit, mais ce qu'il nous dit.

Sur la terre des Pharaons, comme en Europe et comme partout, on trouve d'abord de nombreux vestiges de la période paléolithique, types chéléen, achealéen et moustérien, ensuite on arrive à l'époque néolithique avec un extraordinaire développement et cependant la période de la pierre polie malgré ses traces innombrables ne paraît pas être restée pure bien longtemps. Bientôt une civilisation plus avancée a pénétré les populations de cette époque. Ainsi, les nécropoles les plus antiques, celles de Négada, Abydos et d'autres offrent, associés à des mobiliers funéraires purement néolithiques, de nombreux objets en bronze, en ivoire, de la céramique peinte et même des stèles et des sceaux de rois. L'époque des métaux a apparu de très bonne heure avec le cuivre, le bronze et le fer même. D'où provenaient ces métaux ? M. Chantre n'admet pas qu'ils furent d'importation asiatique. Voici l'aube des temps historiques et pour suivre pied à pied mon auteur, je vais donner la division de l'histoire d'Egypte telle que l'a proposée M. Maspéro.

« 1^o Période memphite ou ancien Empire, de la I^{re} à la X^e dynastie.

« 2^o Période thébaine, de la XI^e à la XX^e

dynastie : séparée en deux parties par l'invasion des Pasteurs (XVI^e dynastie).

a) Premier empire thébain (moyen empire) XI^e et XV^e dynastie.

b) Nouvel empire thébain depuis la XVII^e jusqu'à la XX^e dynastie.

3^o Période saïte de la XXI^e à la XXX^e dynastie, coupée en deux tronçons inégaux par la conquête persane.

a) La première période saïte de la XXI^e à la XXVI^e dynastie.

b) La seconde période saïte de la XXVIII^e à la XXX^e dynastie.

« Viennent ensuite les périodes grecque, romaine, bysantine et du moyen-âge.

Période memphite.

« L'ouvrage de M. Chantre comprend deux parties, l'une qui traite des populations anciennes, l'autre qui comprend les populations modernes de l'Égypte. Chaque partie est subdivisée en chapitres dont les paragraphes dans la première partie ont pour titre : Ethnogénie et ethnographie ; nécropoles ; morphologie anthropométrique d'après les momies ; morphologie crâniométrique, le tout précédé d'une notice historique. Dans la deuxième partie on retrouve les mêmes subdivisions moins l'histoire et, naturellement, la morphologie anthropométrique d'après les momies. C'est donc cet ordre que nous allons suivre.

« *Histoire de la période memphite.* — D'après M. Maspéro, les premières dynasties ont été probablement forgées après coup par les historiens égyptiens. Depuis les recherches de MM. Amelineau, de Morgan et Petrie dans les nécropoles les plus antiques, on connaît les noms de quelques rois des trois premières dynasties. La lecture des inscriptions d'Abydos a donné le nom de seize rois de la première dynastie et celles de Négada le nom de Menès...

« Quelle que soit l'origine des princes des deux premières dynasties, Tanis par exemple, c'est

bientôt à Memphis qu'échut la prépondérance avec l'honneur déjà fort envié à cette époque d'imposer ses lois à tout le royaume. Alors vécut Sésorthos, l'Esculape égyptien qui, dit-on, joignit à la création de l'art médical l'invention des constructions en pierres et les premières ornements des murailles par des hiéroglyphes. La quatrième dynastie fournit Snofrou, le constructeur de la pyramide de Meidoum, et ses successeurs Kéops, Kefren et Neukhêris qui élevèrent les trois pyramides de Gizeh. De cette époque datent la statue dite du Sheikh-el-Beled, celle du scribe du Louvre.

« La civilisation égyptienne atteint une apogée artistique qu'elle ne retrouvera plus, pendant la cinquième dynastie ; la sixième est originaire d'Elephantine et illustrée par les Teti, Papi I^{er} et la reine Nitocris. A la fin de cette dynastie le vieil empire s'écroule, le pouvoir souverain se disperse en plusieurs tronçons.

« *Anthropologie.* — Quels étaient le type ou les types humains qui habitaient, au début de l'histoire, la vallée du Nil ? A l'époque memphite, la mise en série des crânes retirés des nécropoles, hypogées, pyramides et mastaba, nous apprend que l'indice céphalique varie de 70 à 83 et 91 ce qui réduit à néant l'homogénéité absolue que quelques observateurs ont voulu trouver. Le type moyen d'alors montre une population dolichocépale avec un indice longueur-largeur de 72, 97 ; méso-faciale avec l'indice ophris-mentonnier de 78, 02 ; mésorhinienne avec un indice de 50 ; son indice orbitaire est de 21, 21.

« Pour M. Chantre, deux types principaux, peut-être trois ou quatre vivaient à cette époque, côte à côte dans la vallée du Nil. L'un de ces types est caractérisé par un crâne long et élevé, une face souvent allongée et un nez moyennement long et saillant. L'autre pourrait être subdivisé en deux groupes d'égale importance ; chez le premier, le crâne est long et peu élevé, la face peu allongée et le nez souvent court ; chez le second le crâne est également allongé,

la face est courte et le nez est large.

Mais nous avons d'autres documents sur les peuples qui habitaient ou fréquentaient alors l'Égypte. Les Égyptiens eux-mêmes ont représenté avec un rare talent d'exécution et une remarquable vérité les caractères propres à chacun de ces peuples. On reconnaît très bien dans ces dessins les Égyptiens, les juifs ou Assyriens, les Nubiens ou Éthiopiens du Nil, les nègres du Soudan, enfin les Lybiens et les Européens à peau blanche et aux cheveux bouclés.

« A la fin de la période memphite apparaît l'usage de la momification qui devient générale à l'époque thébaine, décline ensuite et disparaît après les rois Saïtes. Pendant les temps préhistoriques et les trois ou quatre premières dynasties, les cadavres n'étaient soumis à aucune préparation, ils étaient purement desséchés à l'air libre et placés ensuite dans leurs tombeaux. Qu'il y a loin de cette simplicité dont les autres peuples d'ailleurs ne se sont pas écartés, aux nombreux et délicats préparatifs de l'embaumement d'un Sési ou d'un Ramsès !

Période thébaine.

« *Histoire.* — Memphis a perdu à tout jamais la suprématie, c'est plus au sud, à Thèbes, que vont résider les chefs de toute l'Égypte. C'est pendant la XII^e dynastie que les Pharaons essayèrent pour la première fois d'envahir l'Asie. Ils s'établirent d'abord sur la péninsule du Sinaï où ils retrouvèrent les filons de cuivre et de turquoise exploités jadis par les princes du premier empire. Ensuite ils tentèrent de soumettre les Bedouins. Ils portèrent aussi leurs armes vers le sud et luttèrent contre leurs éternels ennemis les Ouaouaï qui préférèrent l'exil à la soumission. Avec la XIII^e dynastie, Thèbes perd le siège de l'empire au profit des villes du Delta, Mendès, Bubaste et surtout Tanis.

« L'histoire des princes de la XIV^e dynastie

est peu connue, ils semblent avoir disparu au milieu des révolutions qui amenèrent la ruine du pays et l'invasion des Hyksos ou pasteurs. D'abord pillards, incendiaires et cruels, les Hyksos firent bientôt appel aux scribes égyptiens pour leurs affaires administratives, tolérèrent la religion du pays conquis, et subjugués par la civilisation égyptienne, finirent par adopter les usages pharaoniques. Le mouvement d'immigration des asiatiques s'accrut et une tribu sémitique qui prit le nom de son chef, Ben-Israël, s'abattit sur l'Égypte où elle prospéra jusqu'à la chute des pasteurs. Après 150 ans de règne, les Hyksos succombèrent sous les coups d'Ahmosis I^{er}, le fondateur de la XVIII^e dynastie. Son fils Amenothès agrandit au sud les limites de l'empire paternel et soumit les Ethiopiens. L'Égypte, reconquise par ses princes et devenue guerrière à la suite des luttes pour l'indépendance et des expéditions qui avaient suivi, se jeta sur l'Asie. Ramsès I^{er}, qui avait probablement du sang sémitique, fonda la XIX^e dynastie. Pour la première fois il est fait mention des Khétas, Hittites ou Hétéens, contre lesquels guerroyèrent Ramsès I^{er}, Sétî I^{er} et Ramsès II ; ce dernier pour mettre un terme à ces continuelles expéditions, épousa la fille du roi des Kétas. C'est sous le règne de son successeur Minephtah, que la tradition place l'exode des enfants d'Israël (1500 avant J.-Chr. environ).

« *Anthropologie.* — L'histoire et l'anthropologie sont d'accord, les types assez nombreux dans la période précédente se sont accrus, la dolichocéphalie s'est amoindrie, surtout chez les Pharaons qui selon toute probabilité avaient du sang étranger, sémitique probablement. La moyenne de l'indice céphalique monte à 76,08, la moyenne de l'indice facial ophrio-mentonnier est de 94,87 et celle de l'indice nasal de 66,80. C'est à l'époque thébaine que l'embaumement devient un art véritable. Voici quelques détails curieux empruntés au mémoire du Dr Fouquet, du Caire.

« Une momie bien conservée, quand on l'a privée de toutes ses bandelettes et des deux couches de bitume qui l'enfermaient, comme en deux caisses étanches, apparaît avec les jambes étendues et rapprochées parallèlement, les bras ramenés le long du corps ou légèrement croisés au-dessus du pubis. La peau est partout lisse et propre, absolument rasée ; seuls la barbe, les cheveux, les sourcils et les cils sont conservés. La bouche, les narines, les yeux et les oreilles sont recouverts d'une couche de cire vierge hermétiquement collée, saupoudrée de résine de cèdre. Sous la cire, la bouche close, cache les dents ; les lèvres sont teintées en rouge, noirci par le temps, mais encore reconnaissable. Les sourcils sont peints, les paupières souvent ornées de kheul, le visage fardé, ainsi que les pieds et les mains et quelquefois même tout le corps, qui le plus souvent a gardé une partie des formes replètes qu'il avait pendant la vie. Seuls les seins, chez la femme, sont très aplatis et fortement appliqués sur le thorax. Sous les paupières mi-closes et bombées comme si l'œil existait encore avec sa forme, se trouve une boulette de chiffon sur lequel le dessin de l'iris est grossièrement représenté. Les narines, quand on les débouche, laissent voir le chemin par lequel un crochet traversant l'ethmoïde a permis, grâce à un courant d'eau, d'extraire la matière cérébrale suivant l'usage qu'on observe à toutes les époques. La peau est sèche, cassante, elle conserve son grain et même sa couleur d'un blanc jaunâtre. La plaie classique du flanc gauche laisse entrevoir en dessous une poudre grise... Quelques-uns des linges qui entourent la momie ont pu fournir au professeur Lacassagne, de Lyon, la réaction de l'hémoglobine caractéristique des tâches de sang. Un fragment de peau d'une autre momie a permis à l'éminent médecin légiste d'affirmer que la mort du sujet avait été causée par l'immersion et que le cadavre avait dû séjourner plus de quinze jours dans

l'eau... L'abdomen contient, au milieu de la poudre grise, les viscères enroulés, après avoir été traités par le bain de natron, autour de statuettes en cire à tête d'homme, de chacal, d'épervier et de cynocéphale qui remplissent les vases canopes des époques antérieures... »

» De son côté, M. Maspéro dit : « On sait quel rôle les cheveux humains jouaient dans la magie ; il suffisait de les brûler avec des cérémonies et des incantations déterminées pour acquérir une puissance presque illimitée sur la personne à laquelle ils avaient appartenu. Les embaumeurs ensevelissaient avec les morts les portions de chevelure et de poils qu'ils avaient dû leur enlever pendant les manipulations, et c'était le moyen le plus sûr de soustraire ces débris aux magiciens de mauvaise volonté. Le suaire le plus rapproché de la momie était quelquefois une véritable amulette, surchargée de prières à l'usage de l'autre monde... La plupart des momies ont peu de bijoux : ceux qu'on leur avait donnés furent volés par les Egyptiens, peut-être par les embaumeurs eux-mêmes. »

« Grâce à l'embaumement, la plupart des momies ont conservé l'expression propre de leur physionomie : « Ahmosis 1^{er} a de la dureté et de la hauteur ; Thoutmosis II un air de faiblesse et d'astuce ; les reines une sorte de laideur résignée ». On a pu déterminer à peu près l'âge auquel ils sont morts et reconnaître des particularités relatives à leur maladie et même à leur agonie. La momie de Sagnounri qui fut tué face à l'ennemi présente les blessures qui occasionnèrent sa mort. Voici ce qu'écrit M. Maspéro au sujet de la momie d'un anonyme princier de la XVIII^e dynastie : « Elle était enfermée dans une caisse blanche, sans inscription, et n'avait rien sur elle qui permit de constater son identité. Une peau de mouton l'enveloppait, puis un épais lacis de bandelettes, puis une couche de natron sur le cadavre. Il n'avait pas été ouvert, et les viscères qu'on avait coutume

d'extraire de la poitrine et du ventre sont encore en leur place. On avait voulu éviter les longueurs ordinaires, les soixante-dix jours de l'embaumement réglementaire, et l'aspect du personnage suffit à montrer pourquoi on avait eu recours à ce procédé expéditif. Il avait été empoisonné : la contraction du ventre et de l'estomac, le mouvement désespéré par lequel la tête se rejette en arrière, l'expression d'angoisse et de douleur atroce qui est répandue sur la face, sont autant d'indices certains. Les bras et les jambes avaient été tordus par la souffrance ; on les ramena, on les maintint par de fortes ligatures, et on s'en remit aux embaumeurs du soin de faire disparaître toute trace du crime. S'agit-il d'une simple intrigue de harem ? L'homme avait vingt-trois ans environ, et sa jeunesse autorise pareille supposition. Est-ce plutôt un prétendant au trône qu'on aura supprimé discrètement ? »

Période Saïte.

« *Histoire.* — La conquête de l'Éthiopie avait rapporté le centre politique de l'Égypte vers le sud à Thèbes. La lutte avec les nations asiatiques le rapprocha du Nord. Tanis, Bubaste et Saïs se disputèrent la gloire et le profit de posséder les monarques égyptiens et furent tour à tour villes royales. Ce mouvement vers le nord ne fut pas sans inconvénient, l'Éthiopie reconquit son indépendance. Usés par la lutte les Pharaons en furent réduits à s'appuyer sur les nations voisines du Delta et à marier leurs fils à des filles de Juda et leurs filles à des princes cananéens. Alors l'Égypte fut coupée en deux tronçons, la région du nord où les chefs Lydiens soutenaient l'ombre de l'autorité royale, quand ils ne devenaient pas indépendants, et la région du sud où les prêtres d'Ammon rendaient la justice et exerçaient vraiment le pouvoir suprême. A partir de la XXI^e dynastie c'est l'anarchie ; de temps en temps apparaît un pharaon qui réunit l'Égypte

te sous son sceptre ; mais il est bientôt renversé soit par un mécontent qui fait appel à l'Ethiopien, soit par quelque chef mercenaire. Les Assyriens envahirent plusieurs fois l'Egypte. Avec la XXVI^e dynastie l'art égyptien tente un dernier effort qui a été appelé la Renaissance Saïte. Grâce aux mercenaires grecs, le fondateur de cette dynastie Psamétik refoule les Assyriens en Asie et les Ethiopiens au Sud, il relève les villes, encourage l'agriculture et les arts et refait une Egypte prospère.

« Psamétik III disparut sous l'assaut de Cambyse et l'Egypte devint une province perse. Sous Darius II, le joug étranger est secoué ; la XXVIII^e et la XXIX^e dynasties furent très obscures ; la XXX^e vit définitivement la chute de l'Empire égyptien avec Nectanebo, le dernier successeur de Manès.

« *Anthropologie.* — L'indice céphalique s'élève encore pendant cette période troublée, grâce à l'influence sémitique qui s'est encore accrue ; l'indice céphalique va de 75,40 à 76 et 78.

Période Gréco-Romaine et Byzantine.

« *Histoire.* — Alexandre, après la défaite de Darius III, fut accueilli par les Egyptiens comme un véritable libérateur et fonda la ville d'Alexandrie qui devint bientôt le centre mondial. Un de ses lieutenants Ptolémée devint roi d'Egypte et fonda la dynastie des Ptolémées qui, après Actium, disparut avec la fameuse Cléopâtre. Les Romains continuèrent la politique grecque qui était toute de déférence vis-à-vis des dieux égyptiens et de douceur vis-à-vis des habitants. Mais les nouveaux maîtres étaient en petit nombre et n'exercèrent aucune action sur le type égyptien. L'usage des hypogées creusés dans la montagne a persisté durant les époques romaine et byzantine ; mais l'emploi du bitume a presque cessé, on commence à se contenter d'une salai-

son sommaire et de la dessiccation à l'air et au sable.

« *Anthropologie*. -- Même dans le Saïd et la Nubie, moins exposés aux invasions du Nord, l'indice céphalique, qui était à la période précédente de 74,4, s'élève à 76,40 et même à 77,65. D'après M. Gayet on doit noter deux types d'ensevelissements. Dans l'un « le corps, non embaumé, a été plongé dans un bain de bitume. Des feuilles d'or mesurant 4 centimètres sont appliquées sur le front, les avant-bras, les mains, les genoux et les pieds... Les yeux, les narines, la bouche, les oreilles et les organes sexuels sont pareillement dorés. » Le second type comprend des tombeaux, bâtis en forme de sépulcre, qui ne renferment que des momies blanches.

« L'étude des séries de crânes provenant des populations égyptiennes depuis le néolithique jusqu'à la fin de l'époque romaine démontrerait, si nous manquions de tout document historique, que des peuples nombreux et variés se ruèrent sur l'Égypte pendant cette longue succession de siècles. M. Chantre reconnaît deux types principaux qui n'ont jamais été complètement submergés, l'un est fin et l'autre grossier. « Le premier était grand et élancé, avec une attitude fière et impérieuse. Il avait des épaules larges, les pectoraux saillants, les bras nerveux, les mains fines et longues, les hanches peu développées, les jambes sèches... les pieds minces, cambrés faiblement, par suite d'habitude d'aller sans chaussures. La tête est courte, le visage ovale, le front légèrement fuyant; les yeux sont largement ouverts, les pommettes saillantes; le nez est fort, droit ou légèrement aquilin; la bouche est large avec des dents bien plantées et saines. La peau, blanche à la naissance, brunit plus ou moins rapidement suivant la région. »

« Le second type, plus vulgaire, mais moins fréquent, était trapu, courtaud et lourd. La poitrine et les épaules sont plus larges pro-

portionnellement au bassin, une disproportion choquante et apparente régnait entre le haut et le bas du corps. Le bassin est étroit et les jambes sont grêles. La tête est surbaissée au sommet ; le visage long ; le nez est droit avec des narines largement ouvertes ; les yeux sont petits et parfois un peu bridés ; le menton est carré ; les lèvres sont épaisses. Les traits de ce type sont en général grossiers et comme taillés à grands coups d'ébauchoir. »

Populations actuelles.

« *Anthropologie.* — Le fond actuel de la race égyptienne se compose de la branche copte et de la race fellah, l'ensemble est mésosème et mésorhinienne; la tête souvent élevée présente une dolichocéphalie de 75, qui passe de 75,40 chez les coptes à 75,53 chez les fellahins et ne diffère ainsi que de cinq millimètres de leurs ancêtres, les vieux égyptiens. La peau des coptes et des fellahins offre une couleur allant du blanc jaunâtre au brun plus ou moins rougeâtre ; leurs cheveux, toujours noirs, sont souvent bouclés ou frisés, comme chez les vieux thébains ; mais ils ne sont jamais laineux. La taille moyenne est de 1 m. 66, cependant les hommes dépassent souvent 1 m. 70, par contre les femmes atteignent très rarement 1 m. 60.

« M. Chantre a aussi opéré des mensurations sur les Arabes Bédouins, répandus en Egypte, qui diffèrent peu des coptes et des fellahins. Il a encore examiné les Bedjah, groupe peu homogène, en général sous dolichocépales, mésosèmes et mésorhiniens ; les Soudanais, dont le type se rapproche des Egyptiens, mais s'en sépare par ses caractères négroïdes : prognathisme, platyrhinie et cheveux laineux.

« Mais dans l'étude des populations actuelles, l'étude qui préoccupe le plus M. Chantre est celle qui concerne les Berbères qu'on considère comme les descendants des anciens Lybiens. « Si, dit-il, nous rapprochons mainte-

nant les caractères morphologiques des Berbères, on verra que si les Arabes paraissent en masse plus dolichocéphales que les Egyptiens, la majorité des Berbères l'est un peu moins. On doit remarquer aussi que l'indice céphalique d'un nombre considérable de Berbères oscille entre 75 et 76. Le même fait résulte de la comparaison que l'on peut facilement établir entre les Egyptiens anciens, les Egyptiens actuels, les Bedjah et les Berbères ou Lybiens.» Et plus loin : « ces faits prouvent que ces populations diverses sont les descendants des vieux Lybiens et qu'ils ont une origine commune. Il n'est plus douteux actuellement qu'ils sont autochtones et, s'ils diffèrent les uns des autres par quelques caractères secondaires, c'est qu'ils ont subi des influences locales. »

« Nous connaissons maintenant l'opinion de M. Chantre sur l'origine de l'antique peuple égyptien ; d'où lui venait la civilisation, voici ce qu'en pense notre auteur. « Il est permis de concevoir la civilisation archaïque de la méditerranée comme provenant d'un centre que l'on peut placer dans la vallée du Nil ou dans son voisinage, ou peut-être de deux centres séparés, mais non sans rapports, l'un en Egypte, l'autre sur un point non déterminé de la mer Egée, peut-être la crête, comme semblent l'indiquer les découvertes de M. Evans. »

« Voilà la réponse à la double question que se posait M. Chantre au début de sa magistrale étude : quelle est l'origine des Egyptiens et d'où provient leur civilisation ? Cependant redoutant les attaques qui pouvaient provenir du camp des linguistes et des ethnographes, il s'efforce de les prévenir en disant : « Pour moi, préoccupé surtout de l'ethnogénie — tout en tenant compte des données multiples de l'ethnographie — j'accorde plus volontiers la prépondérance aux résultats de l'anthropométrie. »

« Et quoiqu'en puissent dire les savants qui dédaignent cette branche de l'anthropologie et donnent leur préférence à des procédés de

recherches qui ne nécessitent ni précision ni conclusions fermes, je crois encore que c'est par la comparaison des indices fournis par des mensurations nombreuses et rigoureuses des divers peuples du pays que nous étudions, que nous aurons quelque chance de découvrir leur origine et leur filiation. »

« Il me reste à résumer l'ouvrage ; je ne saurais mieux faire que reproduire les conclusions que donne M. Chantre lui-même dans un Résumé qu'il a donné à la Société d'anthropologie de Lyon et auquel d'ailleurs j'ai déjà fait de nombreux emprunts.

« Voici ces conclusions :

1° Le type des Egyptiens anciens et modernes est empreint d'une unité et d'une individualité remarquables, malgré les vicissitudes nombreuses et les immigrations multiples qu'ils ont dû subir ;

2° Tout démontre que dans cette région, plus que partout ailleurs, les invasions pacifiques ou guerrières n'ont eu aucune influence durable sur le type de la population locale ; le sol de la vallée du Nil paraît, en particulier, s'assimiler à peu près toutes les formes étrangères ;

3° Les ressemblances que présente la morphologie des Egyptiens avec celle des Bedjah et celle des Berbères prouvent, non pas une filiation des uns aux autres, mais une communauté d'origine ;

4° Que cette origine est pour les Egyptiens — comme pour tous les autres habitants de l'Afrique antérieure — l'autochtonie, car rien ne prouve qu'ils ont émigré d'aucune part ;

5° Qu'ils doivent constituer — pour la plupart — cet ensemble ethnique que les anciens historiens ont appelé « Lybiens ; »

6° L'antiquité de la civilisation égyptienne remonte, sans aucun doute, au-delà des temps historiques. Seuls, toutefois, des vestiges des industries primitives de l'âge de la pierre révèlent la présence de l'homme avant la première dynastie ;

7° La civilisation égyptienne est autochtone : comme le peuple qui l'a créée et le développement merveilleux qu'elle a atteint si rapidement n'est dû qu'à son génie incomparable. »

« Nous voici arrivés au terme de cette étude que j'ai beaucoup trop résumée, beaucoup trop écourtée. Ainsi présentée, la solidité et l'érudition vous en paraîtront peut-être un peu douteuses ; j'ai voulu vous épargner la lecture de plusieurs milliers de mensurations. J'ai négligé de nombreux tableaux auxquels devra toujours se reporter quiconque voudra écrire sur la race égyptienne et ce n'est pas le moindre intérêt de cette magnifique publication.

« Vous trouverez aussi qu'une seule affirmation — l'autochtonie des Egyptiens — et une déduction dubitative — un ou deux centres de civilisation, l'un en Egypte, l'autre en Crète — sont des résultats un peu maigres pour tant de fatigues et tant d'efforts.

« C'est qu'en science on se contente d'un gain qui parfois semble léger et qu'on ne saurait prendre trop de peine pour la découverte d'un fait si minime qu'il paraisse.

« Maintenant les questions que s'était posées M. Chantre sont-elles définitivement tranchées ? Je crains que les Orientalistes ne s'avouèrent pas vaincus et qu'ils diront avec M. Pottier en appliquant aux Egyptiens ce que ce dernier dit des Mycéniens : « Aucune race, pas plus celle des Mycéniens — ou des Egyptiens — que celle des Français n'est homogène. L'histoire est toute entière composée de cellules agglomérées, aucune de ses parties ne forme un bloc irréductible. »

En ce qui touche à l'origine de la civilisation égyptienne, il est douteux que l'Egypte ait rien emprunté à l'île de Crète, ou si peu et si tard qu'il est inutile d'en parler ; c'est le contraire qui serait plutôt vrai. M. Evans, qui a découvert et fouillé le palais dit de Minos à Cnossos, insiste sur les influences égyptiennes et chaldéennes en Crète. Nous admettrions plu-

tôt une pénétration réciproque des civilisations asiastique et égyptienne. Il nous paraît difficile d'admettre que le génie égyptien ait suffi seul au magnifique développement de l'art des Pharaons et volontiers nous dirions avec M. Pottier : « Aucune civilisation ne se forme seule, sans l'aide des autres, et le principe de solidarité n'est pas moins nécessaire aux progrès des peuples qu'à celui des individus. »

M. *Clauzel* communique une poésie patoise : *Viouleta*, que son auteur, M. *Albert Roux*, correspondant, de Sanilhac, lui a adressée dans ce but.

Enfin, M. *Mazel* donne connaissance d'une pièce de vers de M. *Louis Bard*, félibre, sous ce titre : *Ce que je suis*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 29 juillet 1905.

Étaient présents : MM. Reinaud, *président* ; Clavel, Mazel, Benoît-Germain, Maruéjol, Delamare, Jouve, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques que les sociétés correspondantes ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

Communication est donnée d'une circulaire datée du 15 juillet courant par laquelle L'ACADÉMIE DE MACON, fondée le 22 fructidor an XIII, annonce qu'elle célébrera son centenaire les 9, 10 et 11 septembre prochain. « Elle prie, dit-elle, votre Société de vouloir » bien lui faire l'honneur de participer à cette » solennité, en s'y faisant représenter par des » délégués. »

Le *Journal officiel* du mercredi 26 juillet porte un décret du 25 (affaires étrangères), aux termes duquel « M. Révoil (Amédée- » Marie-Joseph-Paul), ministre plénipoten- » tiaire de 1^{re} classe, est promu au grade de » Commandeur de l'Ordre national de la Lé- » gion d'honneur. — Officier du 31 décembre » 1897). » M. Paul Révoil est membre hono- » raire de la Compagnie, qui se félicite de cette promotion.

M. le *président* donne connaissance de la lettre de M. le *premier président Nadal* :

« Barbarès par Gaillac (Aveyron),
le 28 juillet 1905.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Ma prochaine mise à la retraite va rompre les liens qui m'unissaient à la ville de Nîmes et le désir de me rapprocher de mes enfants m'a décidé à aller fixer mes pénates à

Paris. Je viens donc vous adresser ma démission de membre résidant de l'Académie. Ce n'est pas sans un vif regret que je me sépare des confrères qui m'avaient fait un charmant accueil et je garderai toujours le meilleur souvenir de l'aimable hospitalité que j'ai reçue d'eux. Mes occupations absorbantes du palais et peut-être aussi un peu de paresse m'ont empêché de prendre la part que j'aurais voulu dans vos travaux et m'ont fait rester auditeur fort intéressé, mais muet de vos savantes discussions. Vous voudrez bien recevoir et faire agréer à l'Académie toutes mes excuses avec l'expression de toute la peine que j'éprouve à me séparer de vous.

» Je m'estimerai très honoré si le titre de membre honoraire de votre Compagnie me permettait de perpétuer les liens qui m'ont uni à elle pendant six ans.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» L. NADAL. »

L'éloignement complet et définitif de M. *Nadal* rendant inévitable sa démission de *membre résidant*, l'Académie, après avoir manifesté ses plus profonds regrets de cette séparation, lui confère d'acclamation le titre de *membre honoraire*, en vertu de l'article 5 du règlement.

M. le secrétaire dépose le *Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1906*, qui accompagne la circulaire ministérielle du 17 juillet 1905 relative à ce 44^e Congrès. Cette circulaire annonce que ce Congrès s'ouvrira le mardi 17 avril 1906. Les Mémoires, qui seront soumis à l'approbation du Comité, doivent parvenir, avant le 30 janvier prochain, au 5^e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.

Passant à la lecture annoncée, on entend

de M. Mazel « Quelques réflexions sur *Le Nouveau Testament en face de la Critique contemporaine* ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Académie entre en vacances pour un trimestre (art. 50 du règlement).

Séance du 4 novembre 1905.

Après les vacances trimestrielles, l'Académie a repris ses séances régulières le samedi 4 novembre 1905 (art. 50 du règlement).

Étaient présents : MM. Reinaud, *président* ; Clavel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Allard, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 29 juillet, est lu et adopté.

M. le *président* rend hommage, dans les termes suivants, à M. l'abbé Goiffon, *membre honoraire*, décédé à Nîmes, le 30 octobre.

« Messieurs,

» Il y a quelques jours à peine nous avons accompagné à sa dernière demeure un de nos membres honoraires.

» Voilà bientôt trois ans que M. l'abbé Goiffon informait l'Académie de la nécessité où le mettaient son âge et ses infirmités de donner sa démission de membre résident. « Ce n'est pas sans un vif regret, ajoutait-il mélancoliquement, que je me sépare de mes chers confrères, après 19 ans de douce intimité ; je demande simplement à l'Académie de vouloir bien me continuer l'envoi de son Bulletin et de ses Mémoires : la séparation me semblera ainsi moins complète. »

« Cette lettre dépeint l'abbé Goiffon mieux que je ne pourrais le faire ; notre Compagnie se devait à elle-même de retenir dans les liens

de l'honorariat un confrère qui l'avait longtemps servie, aimée, honorée. En dehors de ses grands ouvrages historiques et archéologiques, plusieurs des études de l'abbé Goiffon avaient été insérées dans nos Mémoires, l'Académie qui avait entendu la lecture, étant fière de les faire lire aux sociétés savantes, heureuse surtout d'y relever des particularités attachantes de notre région ; pour ne citer que les plus récentes : l'Hôpital Saint-Jacques à la fin du XV^e siècle, la fondation de la Collégiale de Beaucaire, les Chassaintes, maison de travail pour les jeunes filles.

« Plus pratiques, plus intéressantes que les travaux d'histoire générale, lui paraissaient les études d'histoire locale. « Qu'importe, en » effet, disait-il, aux intérêts de notre légitime » curiosité la date plus ou moins certaine de » tels antiques événements qui se sont dérou- » lés à de lointaines distances et dont on » bourrait notre mémoire sur les bancs du col- » lège, alors qu'on nous laissait dans l'igno- » rance des faits survenus aux pieds mêmes de » notre Tourmagne ? Notre attention est mieux » captivée par le récit de ce qui s'est passé aux » lieux que nous habitons et qui ont eu nos » pères pour acteurs. »

« Ces paroles doivent être retenues ; elles ont un accent de sincérité qui s'impose ; elles sont d'un bon patriote, j'entends par là celui qui, toujours dévoué à la grande patrie, considérerait comme une trahison de négliger la petite patrie plus près de lui, plus vivante, plus digne d'amour.

» Je n'ai pas qualité pour vous présenter dans son ensemble la figure si sympathique de l'abbé Goiffon.

» J'ai du moins le devoir, au nom de l'Académie, d'adresser un adieu respectueux à ce confrère aussi modeste que distingué, de payer un juste tribut d'admiration à la mémoire de celui dont les recherches historiques ont élargi et augmenté la puissance de rayonnement de notre antique Tourmagne. »

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans les trois derniers mois.

Il signale, parmi ces envois, le *Bulletin de la COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNE*, (année 1905 — 2^e semestre) A la page 447 de ce recueil, se trouve une étude de M. G. Amar-del sur *les monnaies de Nîmes coupées*. « En » essayant de démontrer que les as de Nîmes » au pied de sanglier doivent avoir été des » monnaies de mariage, écrit l'auteur, j'ai été » amené à parler des pièces coupées de la » même colonie. On sait qu'on trouve, en effet, » assez fréquemment des monnaies coloniales » nimoises partagées et l'on ignore dans quel » but elles ont été ainsi fractionnées J'ai émis » l'opinion que les pièces coupées, comme » celles dont le flan offre une saillie en forme » de pied de sanglier ou de porc, pouvaient » avoir servi de pièces matrimoniales. » Suit, en treize pages, sur cette question, une étude fort intéressante pour nous.

M. le secrétaire fait, au nom des auteurs, hommage des ouvrages suivants :

ALBERT HUGUES : *De l'adoption des œufs étrangers chez les oiseaux.*

D^r FORTUNÉ MAZEL : *Le service de deux ans et la médecine.*

ADOLPHE PIEYRE : *L'épreuve.*

R. BIGEARD : *Supplément à la Petite Flore des Champignons les plus vulgaires publiée en 1903.*

EDOUARD PIETTE : *Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires.*

DU MÊME : *Gravure du mas d'Azil et statuettes de Menton.*

DU MÊME : *Sur une gravure du mas d'Azil.*

DU MÊME : *Etudes d'Ethnographie préhistorique. — VI. Notions complémentaires sur l'Asylien.*

DU MÊME : ... VII. *Classification des sédi-*

ments formés dans des Cavernes pendant l'âge du Renne (Premier article).

DU MÊME : VIII. *Les Ecritures de l'âge glyptique.*

SALOMON REINACH : *La collection Piette au musée de Saint-Germain.*

H. C. : *Notice sur M. Édouard Piette.*

ELIE PEYRON : *Bazaine fut-il un traître ?*

ELIE PEYRON : *Le cas de Bazaine.*

M. le secrétaire communique cette lettre qu'il a reçue de M. Nadal :

« Babarès par Gaillac (Aveyron),

» le 14 août 1905.

» Monsieur et cher Confrère,

» Permettez-moi de charger notre aimable secrétaire perpétuel de transmettre à l'Académie mes remerciements pour le titre de membre honoraire qu'elle a bien voulu me conférer et de lui dire combien je lui en suis reconnaissant.

» Ce lien qui continuera à m'unir à votre Compagnie me permettra peut-être de réparer une infraction à votre règlement que je déplore en profitant du loisir que va me faire ma mise à la retraite pour terminer un petit travail que j'avais ébauché sur un petit village de Rouergue pendant la tourmente révolutionnaire. Si, après l'avoir achevé, je le juge digne de l'attention de l'Académie, je prierai un de ses membres de lui en infliger la lecture ; ce sera une occasion de me rappeler à son souvenir et de lui témoigner ma gratitude de l'accueil si bienveillant que j'ai reçu de vous.

» Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes affectueux sentiments.

L. NADAL. •

M. *le président* donne connaissance de la lettre ci-jointe de M. *Bondurand*.

« Nîmes, 2 novembre 1905.

» Monsieur le Président,

» J'ai l'honneur et le regret de vous transmettre ma démission de membre résidant de l'Académie. Je ne sors plus le soir; je suis trop absorbé par des publications de longue haleine pour pouvoir désormais collaborer à vos *Mémoires*; et enfin il y a 33 ans que je prends part à la vie active de l'Académie.

» Je lui serai très reconnaissant de compléter les nombreuses marques de bienveillance dont elle m'a honoré pendant ce long espace de temps, en m'accordant le dernier titre qui me reste à lui demander pour avoir franchi les divers échelons de sa hiérarchie : celui de membre honoraire. Je lui demeurerai ainsi attaché jusqu'au bout, dans un sentiment de cordiale gratitude.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, et faire agréer à mes confrères, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mon attachement.

» Ed. BONDURAND . »

L'Académie décide qu'une démarche affectueuse sera faite pour prier M. *Bondurand* de retirer sa démission.

A ce propos, M. *le président* rappelle la vacance des sièges de MM. *Grotz* et *Nadal*, membres résidants. Cette vacance est officiellement déclarée. En conséquence, le registre des présentations pour leur remplacement est ouvert et il le restera jusqu'à la fin de la prochaine séance.

M. *le secrétaire* rappelle que, lorsque fut introduite la demande d'autorisation d'ac-

cepter le *Legs Sabatier*, le ministère avait provoqué une demande de révision des Statuts pour rendre possible ou plus facile l'autorisation d'acceptation. Les formalités de révision ont été immédiatement commencées. (Voir *Bulletin*, année 1901, page 69.) Elles se sont continuées sans répit jusqu'au moment où intervint le décret d'autorisation sans que la révision elle-même eût été accordée ni même examinée à fond.

Il a semblé alors à M. le secrétaire perpétuel que cette demande de révision était devenue *ipso facto* inutile et sans objet, et qu'il n'y avait pas lieu d'y donner suite. Cependant la préfecture et le ministère insistant pour la continuation de la formation et de l'examen du dossier, il fut obligé, malgré ses observations, de répondre aux demandes ainsi formulées et renouvelées de pièces et de renseignements. Le ministère, après une longue instruction, a fini par donner sa réponse, sur avis conforme du Conseil d'Etat. Cette réponse est conforme elle-même à la thèse du secrétaire perpétuel. Elle est consignée dans la lettre suivante transmise du ministère à M. le Préfet du Gard et reportée par celui-ci à la Compagnie. Elle clot définitivement cette affaire.

ACADÉMIE
DE NIMES

— « Paris, le 11 août 1905.

*Modification
des statuts.*

» *Le Ministre de l'Intérieur
à Monsieur le Préfet du Gard.*

» Vous m'avez transmis un projet de modification des statuts de l'Académie de Nimes.

» Après avoir pris l'avis du Conseil d'Etat, je crois que la demande de l'Association est sans objet. Cette demande est motivée, en

effet, sur ce que les statuts actuels ne seraient pas en harmonie avec les conditions qui lui ont été imposées par un testateur, le sieur Sabatier.

» Or, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 19 décembre 1901, en autorisant l'acceptation du legs Sabatier, a déjà rejeté la proposition de modification des statuts et a fait connaître implicitement que les conditions de ce legs n'étaient pas étrangères à la mission résultant pour l'Académie de ses statuts actuels

» Dans ces conditions, la modification proposée ne présente pas d'utilité et je ne puis que vous retourner le dossier de l'affaire.

Pour le Ministre de l'intérieur :

» *Le Conseiller d'Etat, Directeur,*

» Signé : BRUMAN. »

M. le secrétaire communique le *Bulletin* (n° 28 du 15 août 1905) du *Comité des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*. On y lit un arrêté du 28 juillet, relatif à la 30^e session des Sociétés des Beaux-Arts des Départements (1906). Il fixe la date de leur session, qui aura lieu à l'École Nationale des Beaux-Arts, du mardi 17 avril 1906 au vendredi 20 du même mois, inclusivement, avec une séance de clôture, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le Samedi 21 avril, à 2 heures précises

La Circulaire n° 1 (Palais-Royal, le 15 août 1905), qui suit cet arrêté, ordonne que les Mémoires proposés parviennent à la Direction des Beaux-Arts avant le 30 janvier 1906, terme de rigueur, ainsi que la liste des délégués des Compagnies.

La SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE SEMUR, par circulaire de Semur-en-Auxois, 20 août 1905, expose que « les lieux illustrés par la défense suprême » de Vercingétorix n'ont pas cessé, depuis « un demi-siècle, d'appeler l'attention des

» historiens et des archéologues. Il a semblé
» à quelques-uns d'entre eux que le moment
» était venu d'y reprendre les recherches topo-
» graphiques et archéologiques commencées
» sous le règne de Napoléon III.....

» En attendant que cette exploration si dé-
» sirable puisse être organisée, et en vue d'en
» faciliter la reprise, nous avons pensé qu'il
» y avait lieu de convoquer, à Alise même,
» une conférence préparatoire, à laquelle nous
» vous prions de vouloir bien assister....

» Le but de cette conférence est d'arrêter,
» dans ses lignes générales, le programme des
» recherches futures et, éventuellement, celui
» d'un Congrès archéologique qui se réunirait,
» en 1906, à Semur et à Alise.

» La date de cette conférence est fixée au
» lundi 18 septembre 1905, qui, d'après quel-
» ques historiens, serait le jour anniversaire
» de la reddition d'Alesia.... »

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PALÉOLOGIE, 6,
place du Palais Bourbon (Paris), est fondée
par « un groupe d'Archivistes-Paléographes,
» de Bibliothécaires, de Directeurs de mu-
» sées, d'Héraldistes, de Numismates, d'Ar-
» chéologues, d'Artistes, d'Hommes de Let-
» tres, etc. » Elle a pour but de « grouper les
» personnes qui s'occupent d'Arts anciens ou
» de sciences anciennes (Paléographie, Ar-
» chéologie, Numismatique, Art Héraldique,
» Folklore, Vieille Musique, Vieille Peinture,
» Vieilles Estampes, etc.) » Elle sollicite des
adhérents.

Une circulaire datée de Rodez, 6 septembre
1905, est adressée par la SOCIÉTÉ DES LET-
TRES, SCIENCES ET ARTS DE L'AVEYRON. Elle
dit que, « encouragée par le succès qu'obtint
» en 1903 sa visite à Villefranche, elle a décidé
» de faire une excursion à Millau le lundi 18
» septembre (alors) prochain ». La circu-
laire porte le programme complet de l'excur-
sion.

M. le secrétaire perpétuel annonce que
l'Académie des Beaux-Arts a rendu son juge-

ment pour le concours d'architecture du prix de Rome. Elle a décerné le 1^{er} second grand prix à M. *Georges-Fernand Janin*, né le 8 janvier 1880, élève de M. Laloux. La Compagnie est fière du succès de son pupille.

M. *Bruneton* informe ses confrères qu'après un an de cours, ce qui est un joli succès, M. *Dibie*, pensionné sur le *legs Maumenet*, a été reçu à l'agrégation pour les langues étrangères (Espagnol) Il est actuellement professeur à Cette. Sa bourse devient donc disponible, à suite de l'excellent usage qu'il en a fait. L'Académie s'en félicite, heureuse de prendre acte de cette déclaration Elle entend avec plaisir la lettre de reconnaissance et de remerciement que son pupille a adressée à son Président.

« Paris, 10 août 1905.

• Monsieur le Président,

• J'ai l'honneur de vous faire part d'une bonne nouvelle que je vous prie respectueusement de communiquer à l'Académie de Nîmes, dans sa prochaine session.

• Je viens d'être reçu définitivement à l'agrégation de langue espagnole à la suite du concours de juillet-août 1905.

• Arrivé au terme de ma carrière, je remercie de tout cœur l'Académie qui, par deux subventions successives de 500 francs, m'a permis de lutter, me donnant ainsi une grande preuve de sympathie que je n'oublierai jamais.

• Ce qui manque parfois à des jeunes gens pour atteindre le but qu'ils se sont proposé, c'est une aide et un encouragement sincère. J'ai eu le très grand bonheur de trouver tout cela et Messieurs les Membres de l'Académie peuvent être sûrs que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour leur prouver ma profonde reconnaissance. Puisse mon succès les

encourager à continuer l'œuvre généreuse commencée et les récompenser de leurs bontés à mon égard !

» Je vous remercie d'ailleurs tout particulièrement, Monsieur le Président, et je vous prie de recevoir l'assurance de mon profond respect.

» Emile DIBIE. »

M. le secrétaire rapporte que l'anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'évêque a eu un intéressant épilogue. Dans le grand salon d'honneur du palais étaient réunis, autour de Sa Grandeur, MM. les vicaires généraux et secrétaires de l'évêché, MM. les Membres du Chapitre, quand, sur l'invitation de Monseigneur, M. Doze a été introduit. Mgr l'évêque a remercié d'abord notre éminent peintre d'histoire religieuse de l'œuvre récente qu'il venait de lui remettre, en y ajoutant l'attention délicate d'une agréable surprise ; puis, au nom du Saint-Père, Monseigneur lui a remis les insignes de Commandeur de l'Ordre pontifical de St-Sylvestre.

» M. Doze fléchit alors le genou. Mgr l'évêque lui attache au cou le cordon auquel est suspendue la croix pontificale, et, l'aidant à se relever, lui donne l'accolade la plus affectueuse.

» M. Doze, profondément ému, exprime, en quelques mots, à Mgr l'Evêque, sa gratitude pour l'honneur qui lui fut accordé sur la bienveillante initiative de Sa Grandeur. »

M. *Gustave Fabre* soumet à l'Académie les propositions formulées dans la lettre de M. Alfred Ponge, professeur au petit Lycée Condorcet, à Paris. Cette lettre, datée du 18 octobre 1905, peut se résumer ainsi, relativement à son objet : *Le Musée de la parole*.

» A la veille d'entreprendre une campagne pour la fondation d'un *Musée linguistique*, qui s'appellera peut-être *Musée des patois* ou plus largement *Musée de la parole* et

» demandera des ressources, non pas aux particuliers, mais aux Sociétés et Académies, régionales, départementales, ou communales, je voudrais vous exposer, aussi sommairement que possible, mon projet, et savoir de vous quel accueil il vous paraît que lui réserverait, en ce qui la concerne, l'Académie de Nîmes.

» L'idée de faire servir le phonographe à l'enregistrement de certaines dialectes n'est pas neuve ni de moi..... Je n'apporte donc pas une idée nouvelle, mais seulement la volonté de la réaliser méthodiquement. En même temps, je veux adjoindre l'inscription graphique de la parole (qui la transcrit en courbes grossies et en permet l'examen scientifique) à l'enregistrement phonographique et recueillir ainsi de chaque dialecte étudié deux sortes de spécimens ..

» La simple juxtaposition en un même local de graphiques classés suivant les régions et les groupes linguistiques rendrait sensibles aux yeux des faits et des ensembles de faits que nous ne saisissons aujourd'hui que fort confusément...

» J'ai d'ailleurs des adhésions écrites tout à fait encourageantes de l'abbé Rousselot, Boutroux, P. Passy. Je ne cite que ceux-là à cause de leur compétence spéciale... Enfin, m'est avis...qu'il convient de commencer par les modestes mais si intéressants patois qui pullulent en France, où nous avons tant de variétés diverses (Est Lorrain, Nord Flamand, Ouest Celtique, Sud Basque, Midi Provençal, et toute la flore intermédiaire entre ces diverses régions).

» Je vous suppose personnellement convaincu que l'idée est intéressante et personnellement attaché aux patois du Gard, de Bigot !...

» Reste à dire le côté matériel de l'organisation.

» Je constituerai d'abord, d'une part, un

» Comité de patronage, et, d'autre part, une
» Société active...

» Nous demanderions aux Académies régio-
» nales, départementales et autres de voter
» une subvention annuelle (variant entre
» 50 fr. et 200 fr. suivant l'importance des
» localités)... et de désigner un de ses mem-
» bres pour diriger plus particulièrement les
» recherches....

» L'Académie de Nîmes, le jour où elle
» serait consultée, voterait-elle une cotisa-
» tion, et à quel chiffre l'évaluez-vous ? Voilà
» la question.....

» Pour l'organisation de la tournée de con-
» férences, je serai soutenu par une grande mai-
» son de phonographes (capital 3.200.000 fr.)
» pour laquelle j'ai fait une méthode de lan-
» gues vivantes. C'est de Féraudy qui a dicté
» à l'appareil mes trois leçons de prononcia-
» tion pour la langue française. J'aurai tou-
» tes les facilités de ce côté-là..... »

La discussion s'engage sur ces propositions. Plusieurs confrères y prennent part, notamment M. Maruéjol. Il en résulte que l'affaire soulève de nombreuses objections, présente beaucoup de difficultés. En tout cas, l'affaire n'est point assez avancée pour entraîner l'adhésion ferme de la Compagnie. L'état de nos finances surtout commande une extrême prudence. Il est donc décidé qu'on attendra de nouvelles communications pour prendre un parti éclairé et définitif.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture du *Sonnet*, adressé à l'Académie par M. Albert Gaudry, collaborateur au « Soleil du Dimanche ».

Souvenir de mon passage en la ville de Nîmes
10 août 1905.

LES ARÈNES

Des géants du passé dont l'ombre a disparu,
N'es-tu pas le linceul, glorieux patriarche ?
Et seul me promenant en rêvant sous ton arche,
Tout un peuple évoqué m'est soudain apparu.

Sur ses gradins fameux dont je foule la marche
Nemausus au berceau, de tout un monde accru
Vit l'élégant romain et le kymris bourru
Saluer la cohorte et les licteurs en marche.

Vingt mille spectateurs attendent le Préfet,
Quand celui-ci s'avance et d'un air satisfait
Aux bestiaires répond d'ouvrir le Cunicule.

Je cherche autour de moi rétiaire et secutor
Cependant qu'à la place ou fut l'Imperator
Un lézard vert se chauffe à l'âpre canicule.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

Séance du 18 novembre 1905.

LES ARRIVÉS

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Enjalbert, Allard, chanoine François Durand, Maruéjol, Carrière, chanoine Delfour, Delamare, Lavergne, Jouve, colonel Robin, Gal, Dessaux, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire perpétuel* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

Les auteurs déposent les hommages suivants :

Chanoine FRANÇOIS DURAND : *Nemausiana*.

Colonel ROBIN : *Notice sur le Maroc*.

M. le *président* dit qu'il a fait, auprès de M. Bondurand, la visite décidée dans la précédente séance et qu'il a vainement insisté pour lui faire reprendre sa démission de *membre résidant*. Notre confrère s'est montré inébranlable dans sa résolution dictée par les motifs impérieux que sa lettre du 2 de ce mois a invoqués. L'Académie, toute aux regrets de cette détermination irrévocable, prend acte de cette démission et, en l'acceptant, est unanime à accorder au confrère dont l'aménité l'a toujours charmée et dont les travaux l'ont si régulièrement instruite et intéressée le titre de *membre honoraire* (Art. 8 du règlement).

A la suite et en conséquence de cette déci-

sion, l'Académie ordonne l'ouverture du registre des présentations pour le remplacement de M. *Bondurand* et fixe le délai pendant lequel les présentations pourront avoir lieu, du commencement de la séance du 2 décembre prochain à la fin de celle du 16 de ce mois.

L'Académie déclare clos le registre des présentations pour le siège vacant de M. *Nadal*. Et après avoir constaté les dates des inscriptions qui s'y trouvent, elle fixe à la prochaine séance du 2 décembre les élections de trois *membres résidants*, comme successeurs de MM. *le général Bertrand*, *le pasteur Grolz*, et *le premier président Nadal*; ainsi que celle d'un *membre non résidant* à la place de M. *l'abbé J. Albran*; et enfin celle de deux *correspondants*.

M. *le secrétaire perpétuel* a la parole comme rapporteur des *commissions de publication* et de *distribution du legs Maumenet*.

Il dit qu'elles se sont réunies, ce jour, à 4 heures de relevée.

A la première étaient présents : MM. *Reinaud*, *Clauzel*, *Bruneton*, *chanoine François Durand*, *Maurin* et *Maruéjol*. La question qui lui a été soumise a été celle de savoir s'il convenait et s'il était possible, en l'état des finances et de la composition du volume des *Mémoires* de la présente année, de terminer la publication de M. *le chanoine Nicolas* sur les *Prieurs de Saint-Gilles*. La commission a été d'avis qu'il devait en être ainsi, afin de ne pas rejeter à l'année prochaine quelques feuilles qui forment le complément du travail et qui seraient isolées en petit nombre dans le volume de l'année prochaine. Le volume en préparation ne dépassera ainsi que de 4 ou 5, suivant les prévisions de l'imprimeur et son appréciation du manuscrit qu'il a en main, le nombre total de feuilles (30) primitivement prévu.

Ces conclusions sont approuvées et acceptées par l'Académie.

A la Commission du *Legs Maumenet* étaient

présents : MM. *Reinaud, Clauzel, Bruneton, chanoine François Durand*, membres du bureau, comme ci-dessus, et MM. *Gustave Fabre et Maurin*.

Après un examen minutieux des titres et de la situation des anciens pupilles et des nombreux candidats nouveaux, la Commission a arrêté la distribution suivante qu'elle prie la Compagnie de ratifier.

MM. Janin.....	500	fr.	} Elèves des Beaux-Arts à Paris
Nolhac.....	300	fr.	
Mlle Amblard.....	300	fr.	
MM. Mérignargues..	300	fr.	
Vidal.....	300	fr.	} Arts et métiers d'Aix
Ancelin.....	300	fr.	
Vidalenche....	200	fr.	
Sanouiller.....	200	fr.	} Lycée de Nimes Collège de jeunes filles à Nimes
Cayla-Gay....	150	fr.	
Mlle Ménard Jeanne	200	fr.	
Total... <u>2.750</u>			

Après explications et discussion, ces conclusions sont adoptées et cette distribution est confirmée.

On passe aux lectures.

M. *le chanoine Delfour* entretient ses confrères de trois romans :

Les Martyrs de Lyon, par M. Baumann ;
La Cité ardente, de M. Carton de Wiart ;
L'ivraie, de Jean Nesmy.

M. *Maruéjol* échange avec l'auteur quelques observations sur l'origine et la signification du mot *Lugdunum*.

M. *Maruéjol* aborde ensuite son étude sur *l'Inscription métrique de la cathédrale de Vaison*. La longueur de son exposé et les développements que comporte son travail l'obligent à scinder en deux sa communication. Il n'en donnera aujourd'hui que la préface. Il analyse et critique principalement la publication de M. *Labande*, de l'Académie

de Vaucluse, sur : *La cathédrale de Vaison.*
— *Etude historique et archéologique.* Pour
fixer la date de la construction et des répa-
rations de cette église, dit-il, il est nécessaire
de lire l'inscription qui s'y trouve. Ce sera le
sujet de la suite de sa communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.



Séance du 2 décembre 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, chanoine Ferry, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Bruneton, Allard, chanoine François Durand, Barral, Maruéjol, chanoine Delfour, Lavergne, Jouve, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques arrivés depuis cette date d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il y joint les hommages suivants, qu'il offre au nom des auteurs :

BENOIT-GERMAIN : *Discours prononcé, le 14 octobre 1905, à la distribution des Diplômes du Concours d'Apprentis.*

ALBERT HUGUES : *Les oiseaux sont-ils attachés au pays natal ?*

M. le LIEUTENANT GIMON : *Une grotte Magdalénienne à Laroque (Hérault).*

GALIEN MINGAUD : *Nouvelles captures de Platypsyllus Castoris Rits.*

M. Paul Révoil, *membre honoraire*, ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, vient d'être nommé *Ambassadeur à Berne* et *Délégué à la Conférence d'Algésiras*. L'Académie en prend acte et se félicite des honneurs et des distinctions accordés à l'un des siens.

L'Académie apprend également avec satisfaction, par « la Semaine religieuse » du 19 novembre dernier (numéro dans lequel est reproduite l'*Allocution de M. le président Reinaud* à propos du récent décès de M. le

chanoine Goiffon), que, par ordonnance de monseigneur l'Evêque, en date du 16 novembre 1905, ont été nommés :

VICAIRES GÉNÉRAUX HONORAIRES :

M. *le chanoine Marie-Joseph-Camille FERRY*, doyen du Chapitre ;

M. *le chanoine Louis-Marie-Jules JULIEN*, vice-doyen.

M. *le président* adresse ses compliments et ceux de la Compagnie à ces deux excellents et très estimés confères.

M. *le secrétaire* communique la lettre suivante de M. *Léonce de Curières de Castelnaud* :

« Paris, le 24 novembre 1905.

» Monsieur le secrétaire perpétuel
et cher confrère,

» Je me vois obligé, en conscience, de vous adresser ma démission de membre titulaire de l'Académie. Je suis trop dans l'impossibilité absolue de prendre part active à vos réunions et à vos travaux pour occuper inutilement un fauteuil dont tant d'autres sont plus dignes que moi ! Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je quitte des confrères qui ont toujours été pour moi si indulgents et si bons ! J'ose vous prier de leur exprimer tous les regrets que j'éprouve de briser un lien que leur bienveillance avait formé et qui m'était si précieux et si doux.

» Veuillez agréer mes sentiments bien cordiaux.

» LÉONCE DE CASTELNAU. »

Les motifs invoqués par M. *de Castelnaud* sont trop réels et dirimants pour n'être point accueillis sans discussion, sinon sans un vif déplaisir. Mais, en prenant acte de sa démission de *membre résidant*, l'Académie confère d'acclamation à ce très sympathique confrère, le titre de *membre honoraire*, avec le désir

et l'espoir de continuer entre la compagnie et lui des relations que tous souhaitent aussi répétées et intimes que possible (art. 4 et 5 du règlement).

A la suite et en conséquence de cette décision, est déclarée la vacance au siège de *membre résidant* laissé libre par la démission de M. de Castelnau. Le registre des présentations pour son remplacement est ouvert et il restera jusqu'à la fin de la prochaine séance ordinaire de quinzaine.

Conformément au bulletin de convocation et aux art. 17 à 24 du règlement, il est procédé aux élections annoncées.

Un premier scrutin est ouvert pour le remplacement de M. *le général Bertrand*. Y prennent part les 18 membres présents. M. *l'abbé Joseph Bonnefoi, chanoine honoraire, Docteur en théologie, Docteur ès-sciences, Supérieur de St-Stanislas (Nîmes)*, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, est proclamé *membre résidant*.

Un deuxième scrutin, pour le fauteuil de M. *le pasteur Grotz*, ayant été ouvert, a donné, dans les mêmes conditions, le même résultat sur le nom de M. *Alexis La Haye, directeur de l'École des Beaux-Arts, conservateur du musée (Nîmes)*, qui est, à son tour, proclamé élu *membre résidant*.

Il est procédé à un troisième scrutin pour le remplacement de M. *le premier président Nadal*. Par le même nombre de votants et le même chiffre de suffrages favorables est élu *membre résidant* M. *Georges Fabre, conservateur des forêts (Nîmes), licencié ès-sciences, collaborateur de la carte géologique de France, correspondant depuis le 7 février 1885*.

On passe à l'élection d'un *membre non résidant* pour remplacer M. *l'abbé J. Albran (d'Alais) démissionnaire*. M. *Paul Faucher, ancien élève du lycée de Nîmes et de l'école centrale, aujourd'hui propriétaire à Levesque par Sauve (Gard)*, est élu par les 18 suffrages des membres présents.

Deux *correspondants* sont ensuite nommés, par 18 voix sur 18 membres présents et votants, par deux scrutins définitifs auxquels il est procédé en conformité de l'art. 26 du règlement:

M. *Gaston Darboux*, professeur à la faculté des sciences de Marseille.

M. *Adrien Cotte*, professeur à Antibes (Alpes-Maritimes).

On arrive à la lecture annoncée.

M. *le président Reinaud* donne connaissance du travail de M. *Bondurand*, récemment nommé *membre honoraire*, qui publie *deux testaments du XV^e siècle en Languedoc*.

Enfin, la parole est donnée à M. *Gal*. Il entretient l'Académie de ses *expériences sur les vers-à-soie*. Il explique à ses confrères ses observations sur l'activité de la vie en eux produite par la chaleur, par les couleurs aux moyens de verres de teintes différentes sous la même température; le tout examiné sur le vaisseau dorsal, à la quatrième mue. M. *Gal* explique, d'après ses expériences, 1^o que l'évolution, chez ces animaux, se règle sans tenir compte de la nourriture; 2^o que la vitesse de la ponte des vers-à-soie s'accélère ou se ralentit suivant que la femelle a été accouplée ou non; enfin qu'un accouplement de trois quarts d'heure au moins est nécessaire pour augmenter cette vitesse.

Enfin, M. *Gal* fait connaître que ses expériences sur l'accroissement du poids des cocons, selon les conditions dans lesquelles les vers-à-soie ont été élevés, datent de cette année 1905.

M. *Clauzel* donne lecture d'une poésie de M. *Adrien Cotte*: *La Jeunesse*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 16 décembre 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, chanoine Ferry, Mazel, Gustave Fabre, Maurin, comte de Balincourt, marquis de Valons, Bruneton, Allard, Daudet, chanoine François Durand, Maruéjol, Carrière, Delamare, Jouve, colonel Robin, Gal, Dessaud, chanoine Bonnefoi, La Haye, Georges Fabre, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis cette date.

Il signale, dans ces envois, les *Annales de la Société d'Etudes provençales* dont le numéro de novembre-décembre 1905 contient, à la page 267, un bref compte rendu de la publication faite par notre confrère M. Michel Jouve du « Carnet de route du Conventionnel Philippe-Charles-Aimé Goupilleau en mission dans le Midi ».

Il note également, parmi les hommages qui vont être déposés, la brochure de M. Ch. Flahault sur les « Jardins botaniques de l'Aigoual », qui intéresse spécialement un de nos nouveaux élus, M. Georges Fabre, dont la collaboration a été sollicitée et heureusement obtenue par l'auteur.

Il offre en hommage, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

F. ROMAN : *La Géologie des environs de Nîmes.*

CH FLAHAULT : *Rapport présenté au Conseil de l'Université de Montpellier au sujet des jardins botaniques de l'Aigoual.*

J. BRISSAUD et P. ROGÉ : *Textes additionnels aux anciens Fors de Béarn.*

ABBÉ ALEXANDRE VERGNES : *La condition internationale de la Papauté.*

AUGUSTE DUCASSE : *Recherches cryoscopiques sur la Cataracte sénile.*

JEAN CALDAGUES : *Contribution à l'Etude de la Réforme de la loi de 1838. = Régime des Aliénés — Internements et sorties.*

M. Reinaud, président, dit qu'il a l'agréable privilège de souhaiter la bienvenue à trois nouveaux confrères. Est-il besoin de les présenter ? L'unanimité des suffrages qui les a nommés semble le dispenser d'énumérer les titres qui ont recommandé ces candidats à l'Académie. Il ne veut rapporter qu'une impression qui ne lui est pas personnelle absolument. Depuis une quinzaine, interrogé, dans diverses rencontres, sur les scrutins de la dernière séance, il lui a été facile de constater généralement, chez ses interlocuteurs, un léger mouvement de surprise.

« Comment, M. l'abbé Bonnefoi, chanoine
» honoraire, docteur en théologie, docteur ès-
» sciences, supérieur de Saint-Stanislas, n'était
» pas encore de l'Académie ? Comment, M.
» La Haye, directeur de notre école des Beaux-
» Arts, conservateur du Musée, peintre de
» talent qui expose chaque année avec succès
» au salon, n'était pas encore de l'Académie ?
» Comment, M. Georges Fabre, conservateur
» des forêts, etc., grand voyageur, grand
» savant, grand conférencier, n'était pas
» encore de l'Académie ? » Ils en sont main-
tenant. Le président est heureux d'en
ouvrir les portes à ces trois nouveaux venus
qui sont si bien accueillis par la Compagnie
et dont l'admission dans la Compagnie n'a
provoqué que les compliments les plus flat-
teurs aux électeurs et aux élus. Ils s'habitue-
ront comme leurs anciens à gravir réguliè-
rement le rude et haut escalier qui aboutit à
notre salle de réunions ordinaires et nous
fait avec elle voisins du ciel et des étoiles.

M. le président, en terminant, recommande à ses nouveaux confrères l'observation de l'art. 58 du règlement qui prescrit à tous les Académiciens ordinaires de concourir aux travaux de la Compagnie en lui présentant, chaque année, un travail de leur composition. Il fait remarquer que cet article n'est pas limitatif et il assure que, si un travail est le minimum obligé, deux ou davantage sont toujours bien accueillis. A bon entendeur, salut ! conclut-il.

M. l'abbé Bonnefoi remercie M. le président de la délicatesse de son compliment. Il dit que, par son élection, l'Académie a certainement voulu honorer les Sciences. Pour les Sciences il s'est réjoui. Il promet de se conformer de son mieux aux dispositions de l'article 58 et aux désirs supplémentaires de M. le président.

M. La Haye remercie à son tour. Il dit qu'il n'apportera pas aux séances les qualités brillantes, le charme naturel, le savoir profond qui distinguait M. le pasteur Grotz à qui il succède. Il déclare que les heures aimables de la vie sont celles où l'on peut enrichir ses connaissances en bonne Compagnie. C'est surtout ce qu'il se promet en suivant le plus assidument possible à l'avenir les Séances de l'Académie.

M. Georges Fabre enfin ne contredit pas ce que M. le président a dit de lui en le présentant comme un grand voyageur. Il l'est, en effet, et plus actif qu'écrivain. Mais en voyageant il a beaucoup vu et beaucoup retenu et rapporté. Il se propose de faire connaître à ses confrères les pays étrangers qu'il a visités et même de plus proches, comme les belles Cévennes, par exemple, qui, assurément, sont à beaucoup aussi étrangères que les lointains pays où il a voyagé.

Ces diverses allocutions ont été attentivement écoutées et vivement applaudies.

M. le secrétaire note que M. Léon Bouet, correspondant de la Compagnie à Paris, en sa qualité de « Président de l'Association

de la presse illustrée», vient de recevoir le grade de *Commandeur de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique*, à l'occasion du voyage du Président de la République en Espagne.

Communication est donnée par M. le secrétaire de cette lettre qu'il a reçue de M. *Bondurand*.

» Nimes, 4 décembre 1905.

» Monsieur le secrétaire perpétuel
et cher confrère,

» Ce n'est pas sans confusion que j'ai lu votre lettre si affectueuse et si bienveillante. Je remercie du fond du cœur l'Académie des sentiments qu'elle me garde, et du titre de membre honoraire qu'elle a bien voulu me conférer.

» Veuillez lui transmettre, Monsieur et cher confrère, l'expression de mon inaltérable attachement, et agréer personnellement mes plus cordiales salutations.

» ED. BONDURAND. »

M. *Paul Faucher* a remercié en ces termes de sa récente élection :

« Le 7 décembre 1905.

» Monsieur P. Clauzel, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nimes.

» J'ai reçu la lettre par laquelle vous voulez bien me notifier ma nomination comme membre non résidant de l'Académie de Nimes.

» Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir être mon interprète auprès de Monsieur le Président et de mes nouveaux collègues pour les remercier de l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire en m'admettant au nombre des membres de l'Académie.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» P. FAUCHER. »

Les deux *correspondants* élus dans la dernière séance ont également répondu à la notification de leur nomination.

M. Gaston Darboux a écrit :

« Marseille, le 5 décembre 1905.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» Rien ne pouvait m'être plus agréable que la marque d'estime que les membres de l'Académie de Nîmes ont bien voulu donner à mes modestes travaux en me nommant correspondant de cette illustre société. Je suis heureux aussi de voir par là se créer un lien nouveau qui me rattache plus étroitement encore à votre belle cité, que j'aime à tant de titres, comme le berceau de ma famille, comme le centre de toutes mes affections et de bien de mes amitiés les meilleures.

» Veuillez, je vous prie, transmettre aux membres de l'Académie, avec mes remerciements bien sincères pour l'honneur inattendu qu'ils m'ont fait, l'expression de ma gratitude émue.

» Recevez, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et de ma considération la plus distinguée.

» G. DARBOUX.

» *Professeur à la Faculté des Sciences de Marseille, 53, boulevard Périer, Marseille.* »

M. Adrien Cotte s'exprime ainsi :

« Antibes, le 14 décembre 1905.

» Monsieur le secrétaire perpétuel
de l'Académie de Nîmes.

» Je vous suis très reconnaissant d'avoir bien voulu m'annoncer que Messieurs les membres de votre illustre Compagnie, ont consenti à me ranger au nombre de leurs correspondants.

» Veuillez croire, Monsieur, que je ne négli-

gerai rien pour ne pas me montrer trop inférieur à l'honneur qui m'est fait en cette occurrence, et acceptez, je vous prie, l'hommage de mon profond respect.

» ADRIEN COTTE. »

Et, pour surcroît de remerciement, M. Cotte joint à son envoi la poésie suivante :

DE T'AIME !...

Arrière ! ô profane vulgaire !
Et respecte ces mots du ciel !
Non, non ! tu ne les goûtes guère,
Car ils sont plus doux que le miel.
As-tu jamais connu l'ivresse
Qu'ils amènent au cœur aimant ?
Dis, sais-tu la tendre caresse
Qu'ils lui réservent par moment ?
Mais, sois franc, ton âme sait-elle
La douce étreinte de l'amour ?
Non ! car cette flamme immortelle
N'a rien du terrestre séjour.
Elle est cette charmante fée
Qui plane au-delà de l'azur,
Et n'apporte à l'âme assoiffée
Qu'un seul rayon de bonheur pur.
Ici, jamais ces mots : je t'aime !
Ne combleront le cœur humain,
Qui n'en saura nulle part même
Le charme enchanteur et divin.
Alors, ô pauvre langue humaine !
Aux échos ne les jette pas ;
Ils ne sont pas de ton domaine
Et sèment le fiel sous nos pas.

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire adressée par le Comité d'organisation du « Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (XIII^e session), qui se tiendra à Monaco, sous le haut protectorat de S. A. S. le Prince Albert 1^{er}, du 16 au 21 avril 1906 inclusivement ». Cette circulaire est accompagnée du programme

des « Questions proposées par ce Comité ». M. *Carrière* a souscrit comme membre du Congrès. Il y représentera la Compagnie.

La BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-EN-PROVENCE, qui adresse ses dernières publications, sollicite l'échange avec celles de la Compagnie qui s'empresse de le lui accorder.

La SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES a tenu, le samedi 9 décembre courant, sa 34^e séance anniversaire, sous la présidence de M. le professeur Charles FLAHAULT, directeur de l'Institut botanique de Montpellier. Le président de cette Société, M. *Jules Gal*, notre confrère, a bien voulu inviter individuellement les membres de notre Compagnie. Ceux d'entre nous qui ont pu assister à cette soirée ont été heureux d'entendre et d'applaudir l'ordre du jour de cette séance : Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1905, par M. Galien Mingaud, secrétaire ; Les jardins botaniques en montagnes ; l'Aigoual, par M. le professeur Charles Flahault.

Cette seconde partie est la suite du travail du même auteur dont l'hommage est constaté au commencement de la présente séance.

M. le président communique la lettre ainsi conçue de M. *Enjalbert* :

« Nimes, le 14 Décembre 1905.

» Monsieur le Président,

» Comme la vieillesse, la bronchite chronique ne passe pas avec l'âge. J'en fais chaque jour la triste expérience. Aussi m'est-il de plus en plus impossible de sortir le soir, surtout le samedi, veille du dimanche.

» Dans ces conditions, me voyant hors d'état de me rendre à nos séances et de participer à vos travaux, je crois devoir céder ma place à quelqu'un de moins empêché, et je viens vous prier de vouloir bien transmettre à

l'Académie de Nîmes ma démission de membre de ce corps.

» C'est à regret que je m'éloigne de confrères auprès desquels j'ai toujours trouvé l'accueil le plus cordial. En les quittant, je tiens à les en remercier et à les assurer que je garderai le meilleur souvenir des douze années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur et le plaisir de me trouver au milieu d'eux.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

« L. ENJALBERT. »

M. le président est prié de tenter, en une visite affectueuse à M. Enjalbert, d'obtenir de lui qu'il renonce à se démettre et qu'il consente à continuer, autant que sa santé le lui permettra, ses relations actives avec la Compagnie et son utile concours à ses travaux.

M. le secrétaire signale un article paru dans « Le Journal du Midi » du samedi 9 décembre 1905, et consacré à la « Pieta » de Villeneuve-lès-Avignon. Ce remarquable primitif de l'hospice de cette ville vient d'être installé au Louvre, grâce à la munificence de la Société des Amis du Louvre, qui l'a acquis au prix de 100.000 fr. Ce chef-d'œuvre est attribué sans trop de conteste au grand peintre Nicolas Froment d'Uzès. Il daterait vraisemblablement de 1470. Cette remise en lumière fait regretter d'autant plus vivement la perte de l'étude que M. G. Bayle avait consacrée à cet artiste et qu'il communiqua à la Compagnie (v. procès-verbaux de 1904, p. 45).

Après ces préliminaires, on entend la suite de la dissertation de M. Maruéjol sur la *Cathédrale de Vaison*. Il en explique avec de grands développements l'inscription latine. C'est un quatrain en vers léonins qui riment par hémistiches. Il y relève notamment ces autres particularités : un anagramme et un accrostiche triple.

Cette démonstration, savamment conduite et bien documentée, aboutit à prouver que ces vers contiennent un chronogramme. En tirant les lettres numérales du texte on arrive au chiffre de..... 4.833
d'où il y a lieu, selon les données de la science, de déduire le chiffre de l'année talmudique (1)..... 3.711
La différence..... 1.122

est celle qui fixe l'année de la construction de l'Eglise, au dire de M. *Maruéjol*, qui découvre encore, dans ce texte, le nom de l'Evêque, *Philippus Ado*, lequel gouvernait, à cette époque, le diocèse de Vaison.

M. *Maruéjol* donne enfin deux traductions de cette inscription, l'une symbolique et l'autre littérale. Les voici :

Traduction Symbolique ou figurée :

» Je vous en supplie, mes frères, finissez-en
» victorieusement avec le parti du Nord (le
» péché) et suivez la règle du cloître, car ainsi
» vous arriverez au midi (au salut, à la lumière
» éternelle). Qu'un triple rayon de feu rappelle
» la ferveur dont il embrase ce quadruple nid,
» de manière qu'il soit ajouté aux douze
» rayons des bornes. »

Traduction Littérale :

» Je vous en supplie, mes frères, achevez la
» partie du Nord (c'est-à-dire le cloître) ; sui-
» vez le cloître et arrivez au midi (l'Eglise) ;
» qu'un triple rayon de feu rappelle l'incendie
» qui a embrasé le quadruple nid, de manière
» qu'il soit ajouté au douze rayons des bor-
» nes. Paix à cette maison. J'ai pris la partie
» du Midi. Je suis Philippe Ado, évêque de
» Vaison. »

Avant de lever la séance, M. *le président* déclare clos le registre de présentation pour le

(1) Selon l'ère talmudique encore en usage, le monde a été créé le 7 octobre 3711 avant J.-C.

remplacement de MM. *Bondurand* et de *Castelnau*, membres résidants, ainsi que de M. *Edmond Hugues*, membre non résidant. Il constate que la dernière inscription date du 2 décembre courant. Il est donc loisible de fixer ces élections au 30 de ce mois (art. 22 du règlement). Il en est ainsi décidé et de même pour un *correspondant* et pour un *membre honoraire*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 30 décembre 1905.

Présents : MM. Reinaud, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, comte de Balincourt, marquis de Valfons, Bruneton, Maruéjol, Delamare, Jouve, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Georges Fabre, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques arrivées depuis cette date d'envoi des Sociétés correspondantes.

M. *Reinaud, président*, dit qu'il a fait à M. *Enjalbert* la visite dont il avait été chargé pour le prier de ne pas maintenir sa démission de *membre résidant*. Notre confrère a invoqué péremptoirement son catarrhe chronique pour confirmer la nécessité de sa détermination. Il a exprimé ses sentiments de cordialité pour tous et ses plus vifs regrets de la séparation que sa santé lui impose. Par une grâce spéciale il a pu remplir assez convenablement ses devoirs jusqu'à ce jour et notamment ceux qu'entraîne avec lui le grand honneur de la présidence. Depuis lors, il lui est devenu absolument impossible de sortir le soir, surtout le samedi, veille du jour où son titre de pasteur le met dans la nécessité d'accomplir son ministère. Il serait donc pour l'Académie une non valeur qu'il faut laisser partir pour la remplacer par un confrère mieux portant et plus actif. Il remercie de l'insistance de la Compagnie à le vouloir conserver sous son ancien titre. Mais sa détermination de se retirer est forcément définitive.

L'Académie, ne pouvant que prendre acte de cette décision, confère, sur la proposition de son *président*, à M. *Enjalbert* le titre de *membre honoraire* (art. 8 du règlement).

M. *le président* dit qu'il a reçu de M. *Jules Gal*, notre confrère et *président* de la SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES, une proposition de candidature au bénéfice du *legs Jules Salles*. Cette lettre sera remise à la commission de ce legs, qui aura à s'occuper de préparer, en temps voulu, la décision de l'Académie pour l'attribution de ce prix, sur lequel M. *le président* indique quelques prévisions d'où il ressort que vraisemblablement la distribution, dans les conditions du testament, ne peut manquer d'avoir lieu au cours de l'année qui va s'ouvrir.

M. *le président* invite enfin ses confrères à se joindre à lui pour les visites officielles du 1^{er} janvier 1906 auxquelles il a été, en sa qualité, convié avec les membres de la Compagnie.

M. *le secrétaire* annonce que le « jury des » Beaux-Arts a jugé, mercredi 27 de ce mois, « le concours annuel de la fondation Gode- » bœuf. Le prix a été attribué à M. Robert » Danis. Des médailles ont été ensuite decer- » nées à MM. *Janin*, élève de M. *Laloux*... » 245 architectes avaient pris part à ce con- » cours. » C'est un nouveau succès pour un pensionné de l'Académie sur le *legs Maumenet*, dont il fait un si honorable et fructueux usage. On s'en félicite avec lui.

M. *le secrétaire* communique la circulaire ministérielle du 23 décembre 1905, relative au 44^e congrès des sociétés savantes. Elle reproduit les dispositions ordinaires, après avoir annoncé que ce congrès s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 17 avril prochain, à 2 heures précises et que ses travaux se poursuivront le 18, le 19 et le vendredi 20 avril, la séance générale de clôture devant avoir lieu, présidée par M. le Ministre, le samedi 21 avril, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. La liste

des délégués de la Compagnie sera fournie avant le 15 mars, dernier délai.

L'ordre du jour appelle les élections annoncées. Il y est procédé en conformité des articles 19 à 26 inclus du règlement.

Un premier scrutin donne l'unanimité des suffrages, exprimés par les 15 membres présents, à M. le *président Armand Coulon*, qui est proclamé *membre résidant* en remplacement de M. *Bondurand*.

Un deuxième scrutin donne le même résultat en faveur de M. le *docteur Jules Puech*, qui est proclamé élu *membre résidant* en remplacement de M. *Léonce de Curières de Castelnaud*.

Une troisième élection est faite semblablement au nom de M. le *docteur Numa Julian*, de Beaucaire, qui occupera la place de M. *Hugues* comme *membre non résidant*.

Par un quatrième vote à l'unanimité, est élu *correspondant* M. *l'abbé Chailan*, curé d'*Albaron-en-Camargue*.

Enfin, M. *Eugène Fermaud*, récemment nommé et installé *premier président de la cours d'appel de Nîmes*, en remplacement de M. *Nadal*, atteint par la limite d'âge et mis à la retraite, ne pouvant à cause de ses importantes fonctions, très absorbantes surtout dans leur nouveauté, accepter le titre de *membre résidant*, est, à l'unanimité, élu et proclamé *membre honoraire*, en conformité des art. 9 à 26 du règlement.

Passant à la lecture annoncée, M. le *secrétaire* donne connaissance de la poésie que lui a fait parvenir M. *Albert Roux*, *correspondant*, de Sanilhac. Elle est dédiée A *l'Académia de Nîmes*

et porte pour titre :

Annada dès-à-noù cent cinq e dès à-noù cent siei.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
